



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-24





## Sommaire

### **03**

Le mot de la Présidente

### **04**

#### **CHIFFRES CLÉS**

La forêt et le bois en France

### **06**

#### **RÔLE ET MISSIONS**

France Bois Forêt,  
au nom de toute la filière

### **07**

#### **GOVERNANCE**

Les membres  
Les partenaires

### **08**

#### **CVO ET BUDGET**

France Bois Forêt,  
tronc commun de la filière  
France Bois Forêt en actions

### **10**

#### **ENJEUX FILIÈRE**

Forêt et bois, alliés pour l'avenir  
Une filière au cœur de  
la transition écologique

### **14**

#### **ÉCONOMIE ET MARCHÉS**

L'Observatoire économique  
La veille économique mutualisée

### **18**

#### **LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT**

Le scénario de convergence  
carbone de la filière  
Sylviculture, gestion durable  
et santé des forêts  
Exploitation, transformation  
et usages du bois

### **24**

#### **LA COMMUNICATION**

Sensibiliser le grand public  
Communiquer pour éduquer  
Participer aux grands  
événements  
Promouvoir le bois français  
auprès des prescripteurs  
Informers les élus

### **31**

#### **LA FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE**

Une création historique,  
des objectifs durables

.....

## Notre filière est stratégique pour l'avenir et pour l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050

.....



### Le mot de la présidente

Anne Duisabeau

Chers collègues,

L'année qui vient de s'écouler a placé la filière forêt – bois au cœur des préoccupations et des actualités. Si nous avons été épargnés par les importants feux que nous avons connus en 2022, nos forêts ont souffert du changement climatique et l'inquiétude concernant le puits forestier a grandi. Les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles : les dépérissements massifs et les différentes attaques sanitaires démontrent l'importance d'un renouvellement forestier pour les années à venir.

C'est l'une des grandes conclusions de l'étude que nous avons menée avec le cabinet Carbone 4 au cours de l'année 2023. Cette étude nous a pleinement mobilisés et c'est une réussite collective dont nous pouvons nous féliciter. Jamais, nous n'avions modélisé l'ensemble des flux de notre filière. Dans cette étude, nous nous sommes également projetés aux horizons 2030 et 2050 et avons imaginé quelles pourraient être la demande et la récolte et comment la filière française pourrait proposer un scénario de bouclage. Ce travail de prospective est structurant pour notre interprofession qui porte, à présent, une position claire dans le cadre des travaux de la planification écologique.

Parmi les grandes conclusions de cette étude figure également l'impérieuse nécessité de développer les usages du bois pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Malgré la décarbonation des autres produits de la construction (acier et ciment), les produits bois conserveront une meilleure compétitivité carbone en 2050 et une forte pertinence d'usage. Le bois est un matériau d'avenir !

Comme toute étude prospective, elle désigne un horizon et chacun sait que des aléas interviendront. Nous faisons déjà face à d'importantes instabilités (environnementales, climatiques, économiques, politiques) et l'adaptation au changement va devenir une règle pour notre filière. La nécessité d'être unis est de plus en plus prégnante. C'est

tout l'enjeu de la « grande filière » et des projets structurants que Jean-Michel Servant a portés pendant le mandat qui vient de s'écouler.

Notre filière est stratégique pour l'avenir et pour l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Il est donc de notre devoir de porter des positions collectives, comme nous avons pu le faire dans le cadre de l'étude avec Carbone 4. C'est également le cas dans la démarche de responsabilité sociétale que nous avons initiée. Notre filière, les hommes et femmes qui la composent, la forêt, le bois et nos différents produits sont utiles pour la société car :

1. ils répondent aux besoins des humains,
2. ils protègent et régénèrent le vivant,
3. ils permettent de lutter contre le changement climatique.

Cette démarche s'accompagnera d'engagements pour que la filière continue de jouer son rôle, celui de répondre aux enjeux de la société.

L'engagement est le fondement de notre organisation et de notre filière. Nous sommes tous engagés pour apporter des solutions face au changement climatique. Nous sommes engagés pour porter les intérêts de notre filière, notamment dans les relations que nous avons avec l'administration, les ministères et les parlementaires. Nous sommes engagés pour communiquer positivement sur nos métiers, nos produits et notre utilité sociétale. C'est tout l'enjeu des campagnes de communication lancées par France Bois Forêt et qui sont détaillées dans ce rapport d'activité. Nous sommes également engagés pour faire progresser notre filière. Ce rapport d'activité dresse un portrait des programmes de recherche et de développement que nous soutenons financièrement pour faire progresser notre filière. C'est tout le rôle de France Bois Forêt : rassembler pour construire l'avenir.

## UNE FORÊT GÉNÉREUSE

4<sup>e</sup> surface forestière d'Europe après la Suède, la Finlande et l'Espagne

31% du territoire français

17 millions d'hectares en France métropolitaine

+9 millions DOM

## UNE FORÊT VARIÉE

190 espèces d'arbres

67% de feuillus

20% de résineux

13% de peuplements mixtes

102 espèces d'oiseaux

73 espèces de mammifères

72% de la flore métropolitaine

## LA FORÊT ET LE BOIS EN FRANCE

### Un territoire vaste et diversifié

Depuis plus d'un siècle, la surface forestière française ne cesse d'augmenter. Elle est passée de 9 millions d'hectares en 1840 à 17 millions aujourd'hui\* en France métropolitaine, auxquels s'ajoutent 9 millions dans les DOM. Elle couvre un tiers de notre territoire national et capte 15% des émissions de CO<sub>2</sub> annuelles du pays\*\*. Elle représente un espace de diversité par excellence avec près de 200 espèces d'arbres, plus de 70 espèces de mammifères et de 100 espèces d'oiseaux.

Le bois, produit de cette ressource forestière incomparable, est un matériau noble, biosourcé, de mieux en mieux valorisé selon ses diverses essences, ainsi qu'une source d'énergie renouvelable. C'est cette richesse, cette diversité et les métiers qui y contribuent que France Bois Forêt s'attache à protéger et promouvoir depuis sa création il y a bientôt vingt ans.

## UNE FORÊT PUISSANTE

2,8 milliards de m<sup>3</sup> de bois sur pied (IGN)

75% de la forêt appartient à des propriétaires privés (3,5 millions de propriétaires)

16% de la forêt appartient à des collectivités territoriales

9% de la forêt appartient à l'État (forêt domaniale)

## UNE FORÊT DÉCARBONANTE

Elle capte l'équivalent de 15% des émissions de CO<sub>2</sub> annuelles du pays\*\*.

En 2021, elle a séquestré dans sa biomasse et ses produits bois 29 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>\*\* pour la France entière (Hexagone et Outre-mer), soit 7% des émissions nationales.

### Le bois, matière préférée des Français

Une esthétique du « beau au naturel » ainsi que le souci du durable et du recyclable gagne aussi bien les habitats urbains que néo-ruraux. Dans ce contexte, le bois apparaît comme l'une des matières à vivre préférées des Français, et même des Européens. L'Enquête Nationale Construction Bois (ENCB 2022) confirme cette tendance longue : le bois est de plus en plus recherché pour la construction et l'aménagement des intérieurs des ménages français.

6% du marché du logement

28% des extensions et surélévations

55% des produits en bois achetés en France (demande nationale) proviennent de la forêt française

1M<sup>3</sup> de bois, c'est ce que les Français consomment en moyenne par an et par habitant

# Le bois, valeur montante

Le bois, matériau noble, est actuellement de plus en plus valorisé sous toutes ses formes. Ses usages ne cessent d'augmenter en France, dans des domaines aussi variés et essentiels que la construction, l'emballage, l'industrie et la production d'énergie.

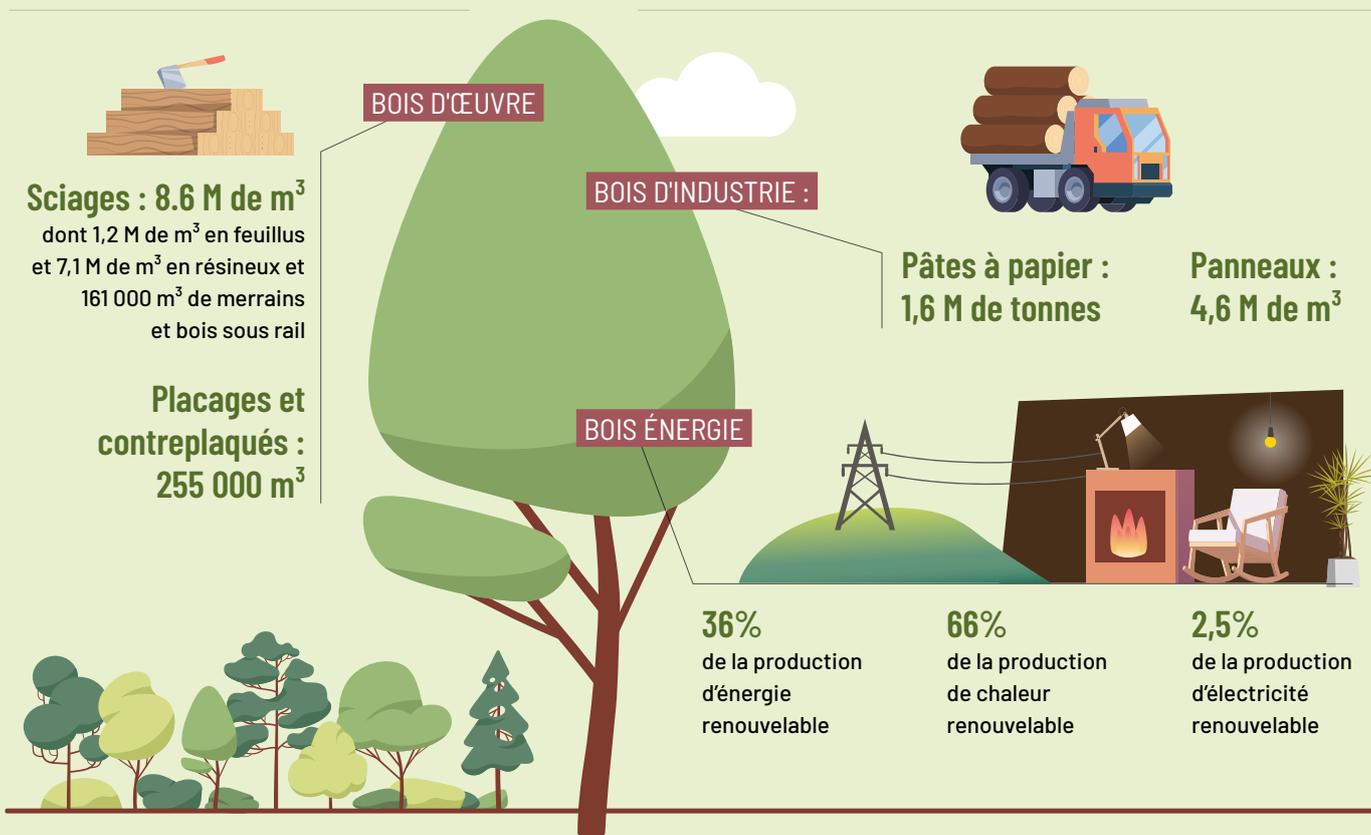
## COMMENT SE DISTRIBUE LA RÉCOLTE DU BOIS ?

En 2022, 39,9 M de m<sup>3</sup> de récolte de bois (volume sur écorce) ont été commercialisés dont 8,4% de récolte sanitaire et accidentelle (source Agreste). Cette récolte se répartit en :

- **BOIS D'ŒUVRE** (grumes pour sciage et placage) : 19,9 M de m<sup>3</sup> dont 5,2 M de m<sup>3</sup> en feuillus, 14,6 M de m<sup>3</sup> en résineux,
- **BOIS D'INDUSTRIE** (bois de trituration, poteaux, piquets et autres) : 10,3 M de m<sup>3</sup>,
- **BOIS ÉNERGIE** (bois de chauffage et charbon de bois) : 9,6 M de m<sup>3</sup>.

## POUR QUELS USAGES ?

Le bois d'œuvre contribue à produire 8,8 millions de tonnes de produits connexes (plaquettes...) utilisés par l'industrie du papier, du panneau et pour l'énergie.



Source: Agreste

Source: VEH

## La filière forêt-bois, un acteur majeur de notre économie

En hausse, tant pour la production de valeur que pour la création d'emplois, la filière forêt-bois est l'un des acteurs majeurs de l'économie française. C'est aussi un atout important pour notre souveraineté.

**28,7 Mds d'€\***,  
c'est la valeur ajoutée produite par la filière en 2022, en hausse de 4% par rapport à 2021

**1,1% du PIB de la France**

**417 000 personnes**  
en Equivalent Temps Plein (ETP) y sont employées, soit 12,9% de l'emploi des filières à base industrielle

**45 000 ETP** créés par la filière en 6 ans\*

**76,6 Mds d'€**  
c'est le chiffre d'affaires de la filière forêt-bois en 2022, en augmentation de 3,5% par rapport à 2021.

# France Bois Forêt, au nom de toute la filière

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts elle fédère les organisations les plus représentatives de cette filière. À ce titre, elle est l'interlocutrice reconnue par les pouvoirs publics sur tous les sujets forêt-bois. Elle porte la parole de l'ensemble de nos métiers et organisations et mène des actions au bénéfice de l'intérêt général.

Forte des **24 fédérations** qu'elle représente, et en concertation avec elles, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de valorisation

de la filière, depuis la gestion des forêts françaises jusqu'aux usages du bois, ainsi que des programmes de recherche, d'innovation et de développement.

### Communication et promotion

Actions de portée locale, nationale ou internationale auprès du plus grand nombre, et notamment des professionnels, des prescripteurs, des donneurs d'ordres, des élus, des enseignants, des étudiants, des médias et du grand public. Il s'agit, notamment, d'encourager l'utilisation du matériau bois dans ses multiples applications mais également d'expliquer aux différents publics, les impératifs de l'exploitation des forêts et de la récolte de bois.

### Formations à la multi-fonctionnalité de la forêt et à l'économie du bois

Elles ont notamment pour but la prise en considération du changement climatique – adaptation des forêts et développement de leur rôle d'atténuation –, de la biodiversité, de la valorisation de la ressource forestière dans le cadre d'une gestion durable et multi-fonctionnelle et de la décarbonation par les usages du bois.

### Observatoire Economique

Il centralise les actions de suivi de l'activité des marchés et de la filière forêt-bois, afin de fournir des informations économiques et statistiques pertinents, entre autres par le biais d'une veille économique mutualisée. Il a pour but d'améliorer la connaissance de la filière par ses opérateurs et de leur permettre de suivre son évolution afin de favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande.

### Recherche et développement

Ces actions de R&D ont pour objectifs d'améliorer la gestion de la ressource forestière et de la production, et d'optimiser la commercialisation des produits issus de la filière. En font partie la recherche de nouveaux débouchés, la création et la mise en place de nouvelles techniques, de nouveaux produits et de nouvelles applications.

### Accès à la connaissance et aux savoir-faire

Actions de diffusion des connaissances, notamment au travers de formations aux techniques de gestion des forêts et de la production du bois à tous les stades de la filière. Le partage de ces connaissances vise à améliorer, optimiser et dynamiser la gestion de la ressource forestière, la production, et la commercialisation des produits de la filière, ainsi que la qualité desdits produits, par exemple, par le biais du plan de filière feuillus.

### Relations institutionnelles

En tant qu'interprofession nationale, France Bois Forêt représente la filière forêt-bois, défend ses intérêts et fait part de ses enjeux auprès des pouvoirs publics.

### Soutien au renouvellement forestier

Ces actions de soutien sont engagées par France Bois Forêt à partir d'initiatives locales, régionales, nationales ou internationales, proposées notamment par des organisations professionnelles représentatives des secteurs d'activité de la filière au niveau national, des associations à caractère interprofessionnel de la filière en régions ou d'une section spécialisée.



CONNAÎTRE ET  
FAIRE CONNAÎTRE :  
LES ACTIONS  
EN COURS

## Les membres de France Bois Forêt

Les membres actifs qui composent l'interprofession sont les organisations professionnelles et les organismes les plus représentatifs de chacune des branches d'activité de la filière Forêt-Bois. Ils contribuent aux cotisations résultant des accords étendus (CVO).

### 1<sup>er</sup> COLLÈGE : SYLVICULTURE ET PRODUCTION FORESTIÈRE

- Experts forestiers de France (EFF)
- Fédération des forestiers privés de France (FRANSYLVA)
- Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR)
- GIE semences forestières améliorées
- Office national des forêts (ONF)
- Syndicat national des pépiniéristes forestiers (SNPF)
- Union de la coopération forestière française (UCFF)
- Union nationale des entrepreneurs du paysage (UNEP – section reboiseurs)

### 2<sup>ème</sup> COLLÈGE : EXPLOITATION FORESTIÈRE ET TRANSFORMATION DU BOIS

- Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT)
- Fédération nationale du bois (FNB)
- Fédération nationale du bois FNB – Commission exploitation forestière
- Fédération nationale du bois FNB – Commission palettes
- Le Commerce du bois (LCB)
- Syndicat national de l'industrie des emballages légers en bois (SIEL)
- Syndicat de l'emballage industriel et de la logistique associée (SEILA)



## France Bois Forêt et ses partenaires

France Bois Forêt peut accueillir, en tant que partenaires, des structures dont l'activité est en relation étroite avec le domaine de la forêt et des produits forestiers ou dérivés du bois.

Ces partenaires peuvent participer, sur invitation de la présidence, à l'Assemblée Générale Ordinaire et au Conseil d'Administration. Ils peuvent émettre un vote consultatif sur un ou plusieurs points de l'ordre du jour.

- Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR)
- Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF)
- Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)
- Cinq représentants élus parmi les treize associations régionales à caractère interprofessionnel, membres du réseau de Fibois France
- Ingénierie Bois Construction (IBC)
- L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- L'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA)
- PEFC® : Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC)
- Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)

## CVO ET BUDGET

# France Bois Forêt, tronc commun de la filière

France Bois Forêt fédère les organisations professionnelles les plus représentatives de la filière. En tant qu'interprofession, reconnue par les pouvoirs publics comme par le secteur forêt-bois, elle agit au bénéfice de toute la filière. Pour mener ses actions, elle gère un budget issu des cotisations de tous ses membres (CVO).

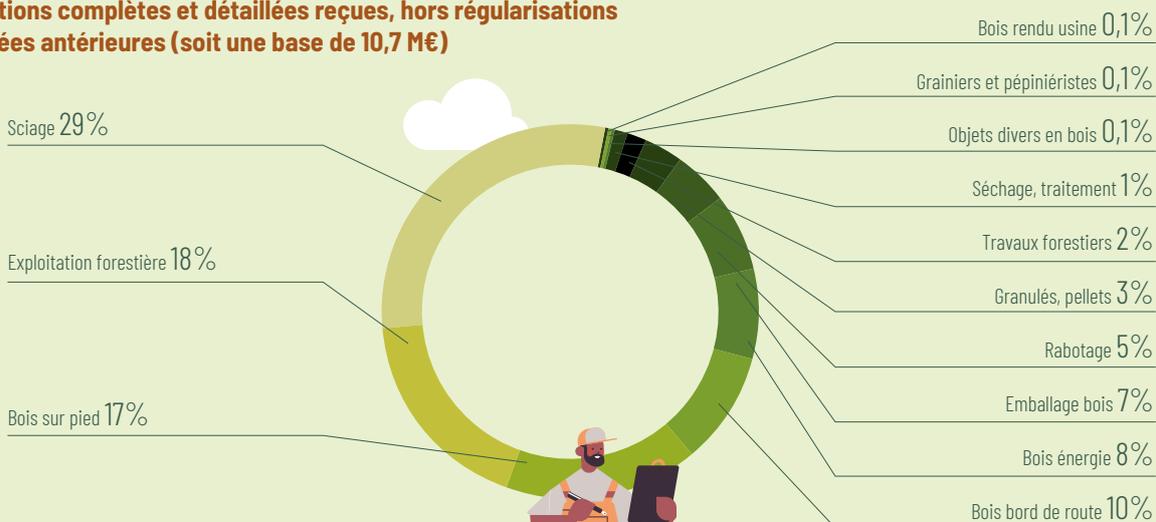
France Bois Forêt est régie, notamment par les articles L 632-1 et suivants, R 632-1 et suivants et D 632-7 et suivants du Code rural et de la pêche maritime. Par un arrêté du 22 février 2008, France Bois Forêt a été reconnue en qualité d'«organisation interprofessionnelle», autrement appelée interprofession nationale. De ce fait, France Bois Forêt est autorisée à conclure, avec les organisations professionnelles représentatives adhérentes, des accords interprofessionnels **triennaux** ayant pour objet de fixer les modalités de calcul et de recouvrement de cotisations destinées au financement d'actions générales ou sectorielles au sein de la filière.

### QUI CONTRIBUE À LA CVO ?

Par l'accord interprofessionnel 2023-2025 du 9 juin 2022, étendu par arrêté interministériel du 22 décembre 2022, **le paiement des cotisations, initialement volontaire (CV), devient obligatoire (CVO) pour l'ensemble des acteurs de la filière** exerçant, à titre principal ou secondaire, une ou plusieurs des activités représentées au sein de France Bois Forêt.

### ACTIVITÉS DÉCLARÉES À LA CVO

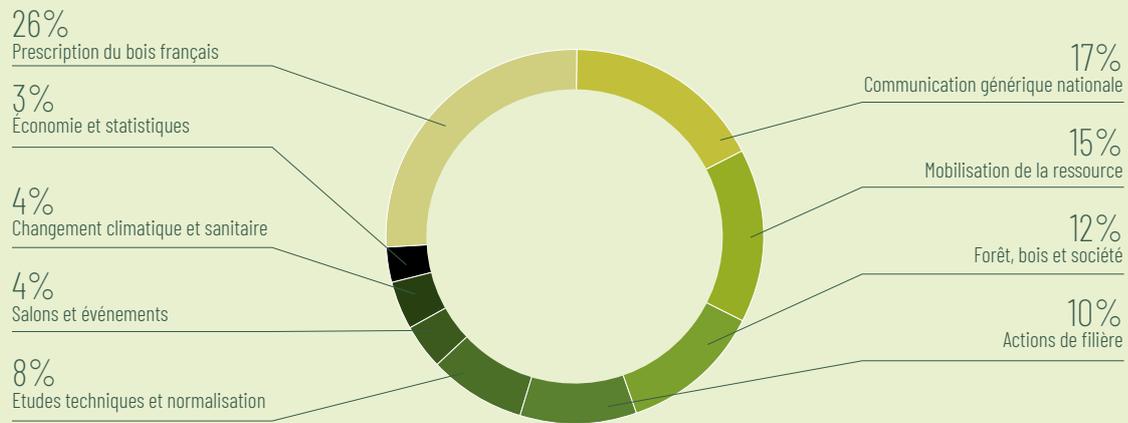
Répartition de la CVO 2023 par activités – Sur la base des déclarations complètes et détaillées reçues, hors régularisations sur années antérieures (soit une base de 10,7 M€)

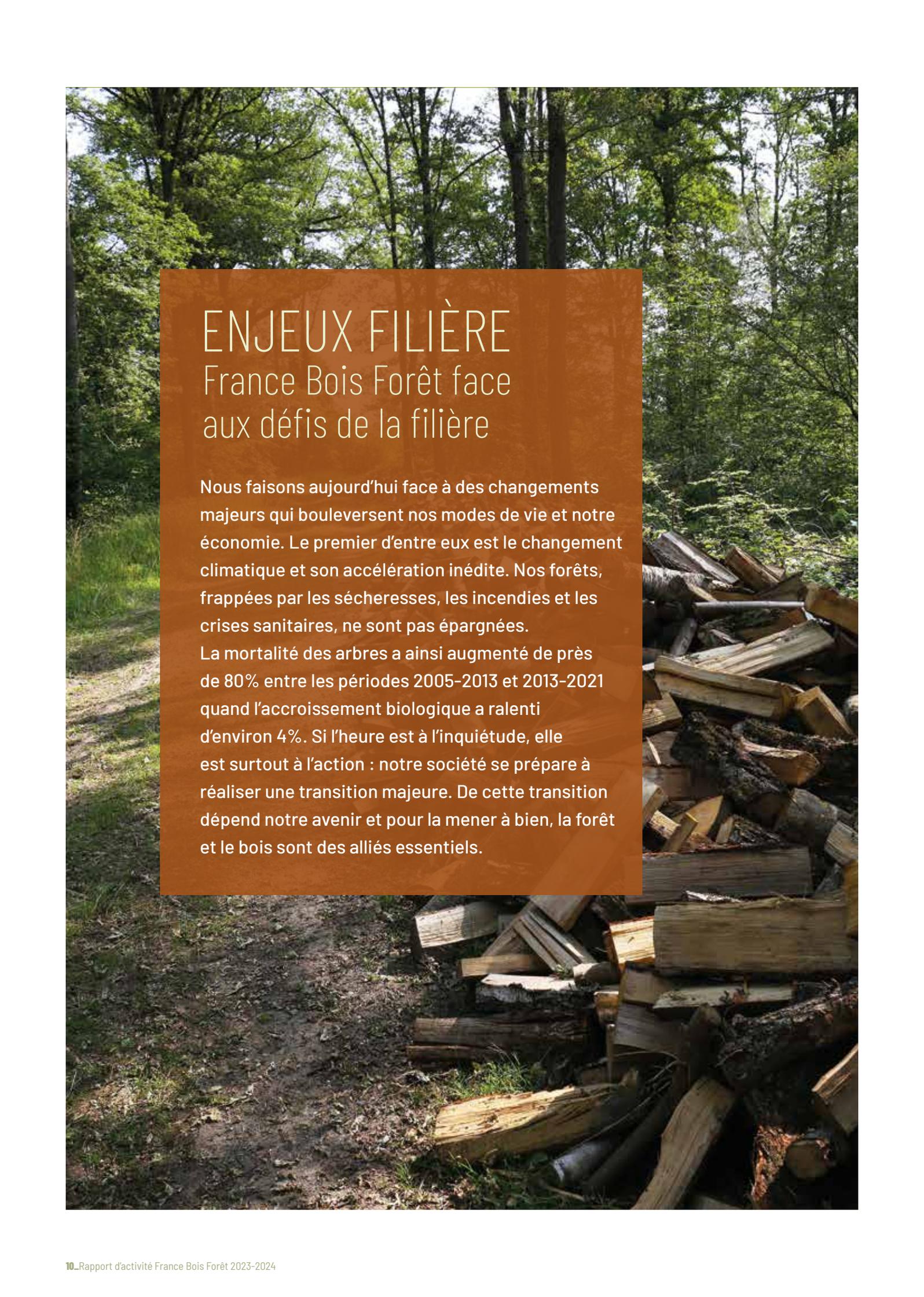


## CVO ET BUDGET

# France Bois Forêt en actions

Le budget des actions financées par la contribution interprofessionnelle obligatoire se répartit autour de neuf thématiques.





# ENJEUX FILIÈRE

## France Bois Forêt face aux défis de la filière

Nous faisons aujourd'hui face à des changements majeurs qui bouleversent nos modes de vie et notre économie. Le premier d'entre eux est le changement climatique et son accélération inédite. Nos forêts, frappées par les sécheresses, les incendies et les crises sanitaires, ne sont pas épargnées.

La mortalité des arbres a ainsi augmenté de près de 80% entre les périodes 2005-2013 et 2013-2021 quand l'accroissement biologique a ralenti d'environ 4%. Si l'heure est à l'inquiétude, elle est surtout à l'action : notre société se prépare à réaliser une transition majeure. De cette transition dépend notre avenir et pour la mener à bien, la forêt et le bois sont des alliés essentiels.

## ENJEUX FILIÈRE

# Forêt et bois, alliés pour l'avenir

Indispensable à la vie sur Terre, omniprésente dans notre histoire et dans nos imaginaires, la forêt joue un rôle majeur dans notre pays. Le bois, quant à lui, nous accompagne au quotidien et contribue au dynamisme de notre économie.

### IRREMPLAÇABLE FORÊT

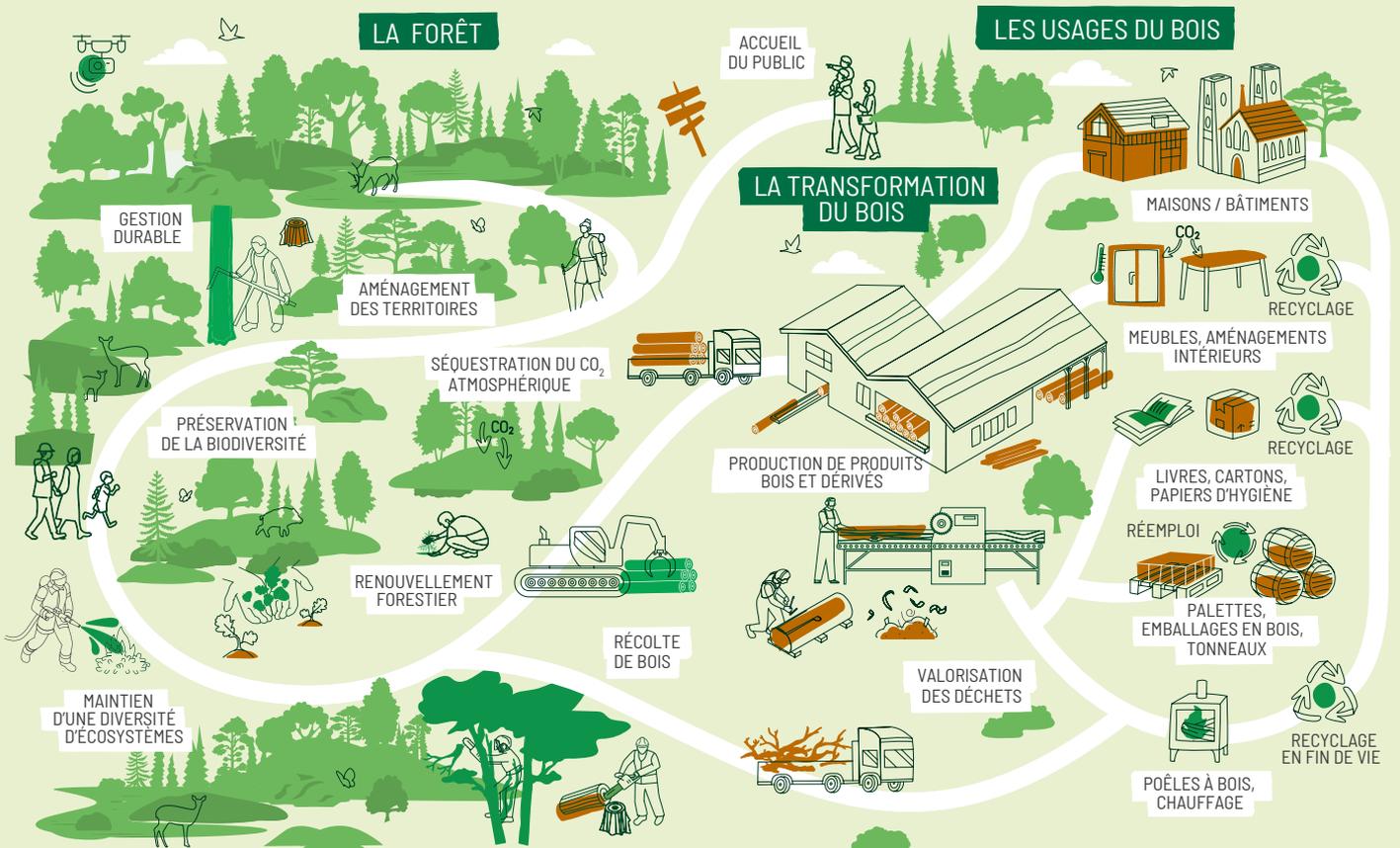
La forêt française dessine les paysages de nos régions. Elle est un lieu de ressourcement et d'inspiration, de loisirs et de connexion à la nature dans une société toujours plus urbanisée. **Elle est la deuxième plus grande pompe à carbone** de la Terre derrière les océans. Réserve capitale de biodiversité, elle joue également **un rôle unique et irremplaçable** dans la préservation des éléments essentiels à la vie, comme l'eau et le sol.

### INDISPENSABLE BOIS

Le bois possède cette capacité vitale à stocker durablement le carbone, lequel est capté par les arbres tout au long de leur croissance. Matériau **biosourcé** et l'un des plus **renouvelables**, le bois est également une source d'énergie essentielle, en mesure de réduire, aujourd'hui et demain, notre recours aux énergies fossiles et d'améliorer la compétitivité de nos industries.

## LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, CE SONT 417 000 FEMMES ET HOMMES PASSIONNÉS QUI AGISSENT CHAQUE JOUR. ENSEMBLE, FORESTIERS, GESTIONNAIRES, CHERCHEURS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ENTREPRISES, ARTISANS, NOUS AGISSONS POUR NOTRE SOCIÉTÉ, NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE SOUVERAINETÉ.



**ROUE DE L'UTILITÉ SOCIÉTALE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS**



**ENJEUX FILIÈRE**

**Une filière au cœur de la transition écologique**

**TROIS PILIERS MAJEURS**

Répondre aux besoins des humains, protéger et régénérer le vivant, lutter contre le changement climatique : ces trois piliers soutiennent l'engagement quotidien des professionnels de la **filrière**, laquelle se trouve aujourd'hui **au cœur de la transition écologique** qui s'impose à l'ensemble de la société.

Trois piliers majeurs que la filière concrétise et développe à travers des actions conjuguant développement économique, écologie et bien-être de la société.

**Répondre aux besoins des humains**

Les hommes et les femmes de la filière jouent un rôle majeur dans la réussite de la transition écologique et dans l'amélioration de notre qualité de vie, tout en créant de la richesse et des emplois dans nos territoires :

- en assurant les besoins liés aux usages,
- en faisant vivre les territoires,
- en offrant des métiers attractifs et porteurs de sens.

**Protéger et régénérer le vivant**

Essentielle à la régulation de nombreux cycles naturels indispensables à la vie, la forêt joue également un rôle-clé dans l'équilibre des sociétés humaines. Elle est un écosystème complexe constitué de nombreux acteurs, petits et grands, végétaux et animaux, au sein desquels l'homme doit se fondre avec précaution. Ceci d'autant plus que la forêt, à l'instar de

tous les milieux naturels, est aujourd'hui fortement fragilisée par le changement climatique.

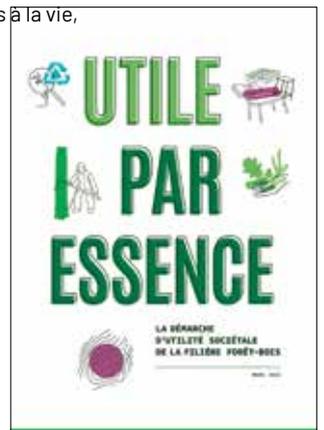
Dans ce contexte, gérer de manière équilibrée la forêt est un challenge qui se pense sur le temps long et nécessite expertise, humilité et capacité d'adaptation. Guidés depuis des décennies par des principes de gestion durable, les femmes et les hommes de la filière travaillent au renforcement de la résilience des écosystèmes forestiers pour qu'ils puissent continuer à apporter tous leurs bienfaits :

- en maintenant des écosystèmes forestiers dynamiques et diversifiés,
- en préservant la qualité des éléments essentiels à la vie,
- en prévenant les risques biotiques et abiotiques.

**Lutter contre le changement climatique**

Les professionnels de la filière Forêt-Bois sont aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique. Ils ont un rôle décisif à jouer face au défi le plus important des prochaines décennies, celui de la transition écologique :

- en adaptant les milieux forestiers au changement climatique,
- en contribuant à une société décarbonée,
- en mobilisant les Français pour les rendre tous acteurs de cette transition écologique.



## QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT

Afin que la filière soit en capacité de relever l'ensemble des défis qui se présentent à elle, il lui faut continuer de se structurer, avec le concours des pouvoirs publics, autour de quatre axes de développement.

### 1. Étendre les usages du bois et les capacités industrielles pour mieux répondre à la demande

- soutenir la compétitivité des entreprises françaises,
- accompagner le changement d'échelle des industries de la filière et améliorer la souveraineté de la France en produits-bois transformés compétitifs et innovants, en sécurisant les approvisionnements tout au long de la chaîne,
- adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière,
- consolider les avancées de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020),
- privilégier les matériaux renouvelables et biosourcés et soutenir le développement de l'offre en bois français dans la commande publique,
- développer l'usage de toutes les essences forestières, gage de préservation de la diversité de nos forêts,
- poursuivre le développement du bois-énergie, co-produit de l'exploitation forestière et de la transformation du bois.

### 2. Adapter les forêts sur le long terme pour la biodiversité et la multi-fonctionnalité des peuplements forestiers

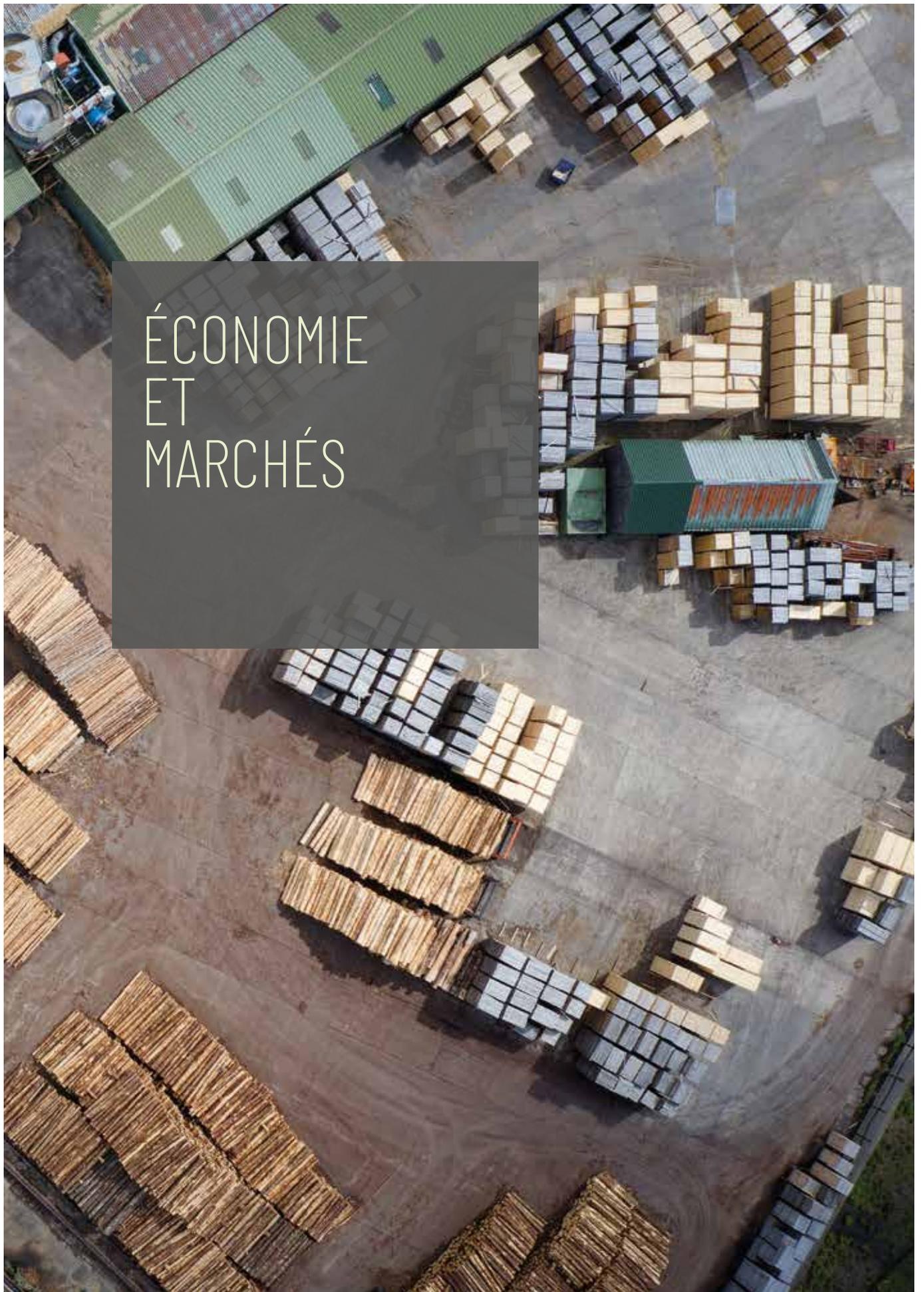
- faire de l'adaptation des forêts une cause nationale,
- assurer le financement du renouvellement forestier par tous les moyens,
- renforcer les moyens octroyés à l'observation et la modélisation des forêts,
- développer la prévention et la gestion des risques en forêt,
- rétablir un équilibre sylvo-cynégétique,
- sécuriser et simplifier les conditions de la gestion forestière durable.

### 3. Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour les emplois d'aujourd'hui et de demain

- soutenir l'amélioration des conditions de travail,
- renouveler une campagne de communication nationale pour aider les entreprises de la filière à recruter.

### 4. Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière forêt-bois

- mettre à la disposition de tous les publics des outils d'information pédagogiques sur le fonctionnement des forêts,
- poursuivre la structuration engagée avec la Fédération nationale des communes forestière (FNCOFOR) d'un réseau d'élus locaux formés et informés pour expliquer la gestion forestière,
- poursuivre le dialogue avec les ONG représentatives.



# ÉCONOMIE ET MARCHÉS

# L'Observatoire Économique France Bois Forêt

## Un outil de référence en pleine évolution

Fondé en 2009, l'Observatoire Économique est l'outil de référence pour les études et analyses conjoncturelles de la filière. Il permet de disposer d'une meilleure connaissance des activités et des marchés pour les entreprises et acteurs de la forêt et du bois. Il fournit également une meilleure visibilité à notre filière et à ses métiers.

### LES PUBLICATIONS 2023

Cette année, le site de l'**Observatoire Économique France Bois Forêt** a mis **44 publications** à la disposition des membres et partenaires de la filière, tous contributeurs à la CVO. Les principales publications sont :

- les **analyses conjoncturelles trimestrielles ou semestrielles** : prix des bois sur pied ou abattus par catégorie de produit et

par essence, prix des sciages et des produits transformés, baromètres de conjoncture des entreprises de l'exploitation forestière et du sciage, etc.

- les **synthèses annuelles** : indicateur des prix des bois sur pied en forêt privée, bilan des marchés des bois de la forêt publique, bilan bois énergie, bilan des études RESOFOP sur la gestion forestière privée, etc.

| Ressource forestière  | Industrie   | Commerce international  |
|---|---|---|
| <p><b>FRANSYLVA - CNPF (RESOFOP) :</b><br/> <b>Enquête</b> auprès des <b>propriétaires forestiers</b> sur les <b>déterminants</b> des décisions de travaux, coupes (tous les deux ans)...</p> | <p><b>ONF: indice prix trimestriel</b> bois abattu et bois sur pied + <b>volumes</b><br/> <b>+ analyses de conjoncture</b></p> <p><b>GCF : indice prix trimestriel</b><br/> <b>+ volumes</b> des bois rendus usine<br/> <b>+ analyses de marché</b></p> <p><b>EFF : prix</b> semestriels et <b>volumes</b> des bois sur pied vendus aux ventes groupées + <b>analyses de marché</b></p> <p><b>EFF-ASFFOR-SFCDC : Indicateur annuel</b> des prix bois sur pied en forêt privée</p> | <p><b>FRENCHTIMBER (Isibois) :</b><br/> <b>Statistiques</b> des échanges internationaux des grumes et sciages des principaux pays (tous les deux mois)</p> <p><b>LCB: Suivi des marchés</b> internationaux des sciages importés et produits rabotés et collés</p> |
|   | <p><b>FNB: Suivi annuel</b> des marchés européens des <b>sciages, parquets, palettes, bois énergie</b></p> <p><b>CEEB : Indices</b> de prix trimestriels des <b>sciages, des connexes, du bois énergie et des granulés.</b><br/> <b>Baromètres</b> de conjoncture trimestriel (CA, Carnets commandes...)</p>  |   |



### BIENTÔT UN OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE 2.0

Courant 2023, France Bois Forêt a engagé un travail collectif pour faire évoluer le suivi des prix des différents produits de la filière. Le projet vise à développer de nouvelles enquêtes obligatoires, dans le cadre du droit de la concurrence et de les publier selon une fréquence mensuelle.

### QUATRE BILANS CONJONCTURELS COMPLETS

L'année a été rythmée par 4 sessions de la Task Force Conjoncture, qui ont réuni les responsables de toutes les organisations professionnelles. Ces rencontres ont permis de faire un tour d'horizon de la conjoncture des marchés, des marchés finaux jusqu'aux producteurs.

## Pour une meilleure connaissance des marchés

La Veille Économique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB) est un projet porté par les organisations professionnelles membres de France Bois Forêt et du Codifab ainsi que par les pouvoirs publics à travers les Ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, de l'Industrie, du Logement et de l'Écologie.

L'objectif de la VEM-FB est de donner aux acteurs une vision partagée de l'économie de la filière et, en particulier, d'améliorer leur connaissance des marchés. La VEM a ainsi développé plusieurs outils, dont un Tableau Emplois-Ressources (TER).

### RÉVISION STRUCTURELLE DU TER

Le Tableau Emplois-Ressources (TER) permet de mesurer le poids de la filière dans l'économie nationale et de décrire les relations de consommation interbranches de façon à mieux connaître les marchés amont et aval des produits bois.

Le modèle originel du TER est basé sur des données de 2016. Chaque année, une actualisation rend compte des évolutions conjoncturelles de la production et des échanges internationaux. Il est néanmoins d'usage d'actualiser la structure d'un TER tous les cinq ans.

Après un premier exercice en 2022 de refonte des branches et la sortie de nouvelles études – le rapport Lochu (2023), l'étude Carbone 4 (2024) et l'étude RE2020 filière de construction bois (2023) – il est apparu nécessaire de faire évoluer le modèle initial. Dans cette optique, la gouvernance de la VEM a confié à FCBA la mission de produire une vision dynamique qui intégrerait les principales évolutions techniques intervenues entre 2016 et 2023. En complément de ces travaux, une série de consultations techniques des experts des organisations professionnelles a permis de préciser les parts de chaque essence dans l'approvisionnement des produits.

#### Autres travaux réalisés :

- Mise en cohérence des données de la VEM et de l'Agreste (commerce international) avec la participation de French Timber et LCB,
- Élaboration d'un taux de conversion avec plusieurs taux d'humidité du bois.
- Redéfinition de la branche 50 « Gestion des déchets », scission de la branche exploitation et sylviculture...

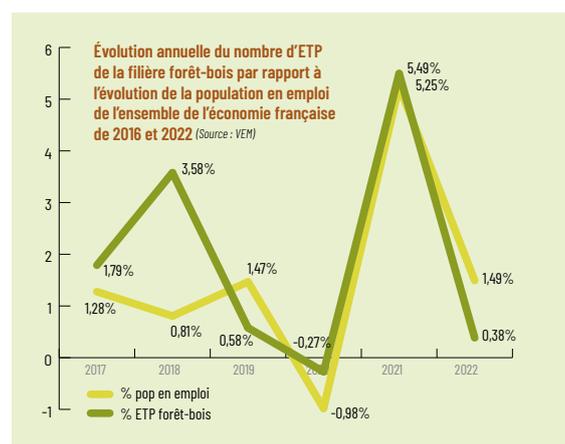
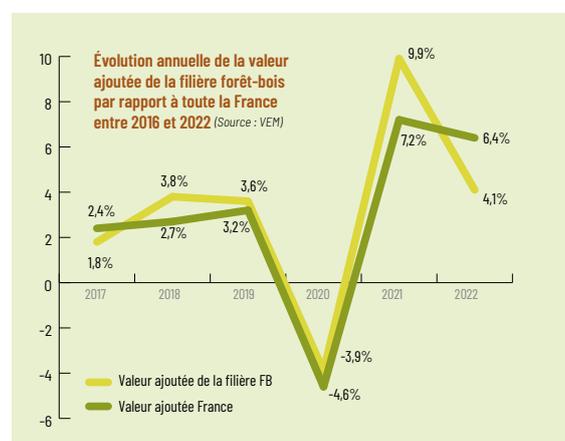
### PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA VEM

#### 1) Production, emploi et valeur ajoutée de la filière

En 2022, la production en valeur de l'ensemble de la filière bois a augmenté de 3,5% (76,6 Mds€ vs 74 Mds€ en 2021). La valeur ajoutée a augmenté, par rapport à 2021, de 4%.

L'augmentation de la richesse créée est principalement portée par le bois énergie et l'amont forestier (sciages de feuillus tempérés et de sapin-épicéa). En parallèle, la filière a créé près de 1 600 emplois en équivalent temps plein (ETP) depuis 2021

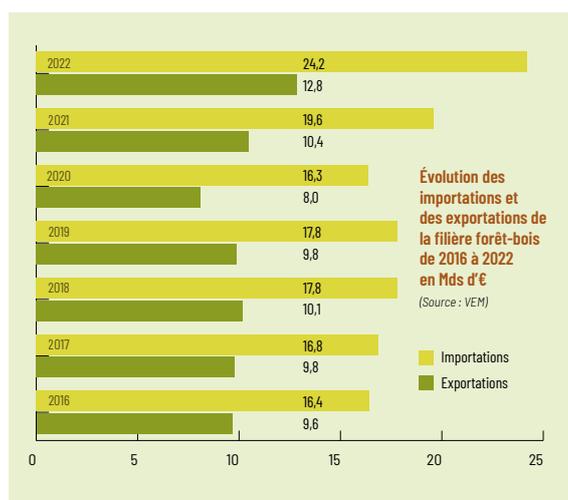
pour atteindre un peu plus de 417 000 ETP en 2022. La filière représente 12,9% de l'emploi des filières à base industrielle. La productivité du travail a augmenté de 4,5% en 2022 (69 k€/ETP en 2022 contre 66 k€/ETP en moyenne de 2016 à 2021), résultat de meilleures conditions de travail de la filière et d'efforts significatifs en matière d'innovation et d'investissements.



#### 2) Indicateurs du commerce extérieur

Le solde du commerce extérieur de la filière bois s'établit à - 11 Mds€ en 2022, une dégradation de 24% par rapport à 2021. Ceci s'explique par une très forte demande intérieure qui a fait augmenter les importations plus rapidement que les exportations, notamment pour les combustibles industriels à base de bois, les menuiseries extérieures et le bois destiné à l'industrie. Notons que la dégradation du déficit commercial de l'économie française dans son ensemble est supérieure (29%) en 2022, à celui de la filière forêt-bois. Il est important de souligner

que ce déficit représente environ 6% du déficit commercial de la France, soit le 7<sup>ème</sup> poste de déficit de la balance commerciale, loin derrière l'énergie, les biens d'équipements, l'automobile, la métallurgie et le textile. Il faut aussi souligner que ce déficit est dû à 41% au papier-carton-pâte et à 35% à l'ameublement.



### 3) Les exportations

La filière forêt-bois française se caractérise par son orientation vers le marché intérieur et un faible taux d'exportation (30%). En 2022, le taux de couverture des exportations (55%) est resté stable par rapport à 2021 (53%). La filière a pu maintenir ce niveau d'exportations grâce à l'amélioration de sa production nationale.

#### État du commerce extérieur de la filière forêt-bois en 2022

| 2022   | Filière forêt-bois | Production manufacturière |
|--|--------------------|---------------------------|
| Taux de couverture de la demande par l'offre nationale | 55%                | 59%                       |
| Taux d'exportation                                     | 30%                | 37%                       |
| Taux de couverture des exportations                    | 53%                | 84%                       |

### 4) Valeur ajoutée par marché de destination finale

En 2022, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois a augmenté de 4% par rapport à celle de 2021. Cependant, les dynamiques de ses marchés finaux restent hétérogènes.

#### Parts des valeurs ajoutées par marchés finaux en 2022

| 2022                        | Mds € | % total | %(hors commerce) |
|-----------------------------|-------|---------|------------------|
| Construction                | 11,8  | 84%     | 49%              |
| Produits de conso. courante | 5,1   |         | 21%              |
| Emballage bois et carton    | 2,8   |         | 12%              |
| Énergie                     | 2,7   |         | 11%              |
| Meuble                      | 1,7   |         | 7%               |
| Commerces et services       | 4,5   | 16%     |                  |

#### Répartition des 354 000 emplois directs en 2022 (hors services)

- 52% bois de construction : rénovation, agencement de lieux de vente, génie civil
- 20% produits de consommation courante : articles papier/carton, objets en bois, produits manufacturés (instruments de musique, cerceils, jeux et jouets, cintres...)
- 10% emballage bois, carton, tonnellerie...
- 10% énergie industrielle, collective ou individuelle (partie commercialisée)
- 7% marché du meuble à base de bois

### 5) Emploi direct par marché de destination finale

En 2022, la filière bois a représenté plus de 417 000 emplois directs (ETP) dont 354 000 (85%) proviennent des activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois. Ils alimentent cinq marchés de destination finale.

Le solde des emplois de la filière (63 110 ETP, soit 15% de l'ensemble) est lié aux services (transports, conseils...).

La filière forêt-bois valorise un même matériau bois en vue de satisfaire de nombreux marchés indépendants. Elle bénéficie d'une variété de débouchés, ce qui lui procure une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel secteur. Par ailleurs, de nouveaux marchés émergent, telle la chimie verte, qui représentent de nouvelles opportunités de croissance.

## VALEUR AJOUTÉE ET EMPLOI DES ACTIVITÉS

#### Valeur ajoutée des activités par marché de destination finale (en Mds€)

| 2022                           | Construction | Produits de conso. courante | Embal. bois et carton | Énergie    | Meuble     |
|--------------------------------|--------------|-----------------------------|-----------------------|------------|------------|
| Production et                  |              |                             |                       |            |            |
| transfo. de produits bois      | 2,6          | 5,1                         | 2,8                   | 1,7        | 1,7        |
| Mise en œuvre de produits bois | 9,2          | -                           | -                     | 1          | -          |
| <b>Total (24,2 Mds€)</b>       | <b>11,8</b>  | <b>5,1</b>                  | <b>2,8</b>            | <b>2,7</b> | <b>1,7</b> |

## LE BOIS FRANÇAIS PAR USAGE

La part des ressources françaises (produits de la forêt, produits connexes de scieries et bois recyclés) s'accroît dans la consommation intérieure de « bois énergie » et « bois d'œuvre ». Ces filières à dominantes locales ont des retombées socio-économiques importantes : réduction des émissions de carbone, emplois et valeur ajoutée créés dans les territoires...

#### Part du bois français selon les filières d'usage

|                                  | 2021 | 2022 |
|----------------------------------|------|------|
| Filière d'usage bois d'œuvre     | 59%  | 61%  |
| Filière d'usage bois d'industrie | 27%  | 19%  |
| Filière d'usage bois énergie     | 84%  | 77%  |

Toutes les données actualisées de la VEM sont sur le site [vem-fb.fr](http://vem-fb.fr)



# LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

## Un aperçu des travaux en cours

Au cours de l'exercice 2023-2024, près de 160 programmes ont été financés pour répondre aux enjeux de la filière : connaissance et mobilisation de la ressource, adaptation des forêts au changement climatique, prescription du bois français, développement des usages du bois ou encore attractivité des métiers.

Ces pages présentent un aperçu des programmes R&D financés par l'interprofession. Pour en découvrir l'intégralité, consulter la Lettre B sur le site [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

# Une vision prospective pour toute la filière

**Le scénario de convergence du bouclage bois-biomasse à horizon 2050**

**France Bois Forêt, Codifab, Copacel / budget FBF : 311K€**

France Bois Forêt s'est engagée fin 2022, avec le cabinet Carbone 4, dans une étude de grande ampleur qui a mobilisé des experts de tous les secteurs pendant plus d'un an. L'ambition était de construire **une vision prospective partagée** de la contribution de la filière à l'objectif « neutralité carbone » dans le contexte d'adaptation de nos forêts au changement climatique. Ce travail collectif rappelle combien l'ensemble constitué de la forêt et de la filière bois, qui la préserve et en dépend, est un écosystème complexe qui rend de multiples services à la société.

Dans une perspective globale de sobriété et d'utilisation plus forte du bois de construction, l'étude a établi, à l'horizon 2050, un scénario de convergence entre l'offre et la demande de bois, tout en accompagnant la nécessaire adaptation des forêts, dans un contexte de crise climatique. **Ce scénario d'équilibre, à l'horizon 2050** implique de rendre la forêt moins vulnérable, d'anticiper les dépérissements inévitables, de valoriser au mieux les récoltes de bois de crise (après dépérissement, attaques sanitaires, tempêtes, incendies...), d'augmenter la part de bois recyclé et son usage. Dans le contexte de la planification écologique, ce scénario offre aussi la perspective d'une **souveraineté retrouvée de la filière forêt-bois nationale**.

Le bouclage biomasse s'inscrit dans une logique de monde vivant, avec un puits forestier et des stocks physiques aux capacités finies, connues et anticipables. L'étude en déduit trois principes essentiels :

## 1 Adapter la forêt aux conséquences du changement climatique

Protéger et relancer, via la sylviculture, le puits forestier à moyen terme, tout en produisant des bois de qualité pour répondre aux usages-matériau.

## 2 Consolider le puits-produit

Valoriser systématiquement tous les bois y compris ceux des récoltes de crise, via l'innovation et l'augmentation des capacités de transformation de bois-matériau.

## 3 Renforcer la compétitivité de la filière

Lui permettre de valoriser les produits, en privilégiant ceux à durées de vie les plus longues.

Face à une augmentation des récoltes de crises dues au changement climatique, la filière dispose de plusieurs solutions cumulatives pour développer les usages du bois et contribuer à **l'objectif national de décarbonation** :

- adapter la gestion sylvicole (nouveaux outils),
- poursuivre les investissements industriels,
- encourager le remplacement des produits à fort impact carbone par des produits bois,
- adapter la gestion forestière pour mieux valoriser les bois de crise,
- inciter les producteurs et consommateurs à recycler le matériau-bois, afin de limiter les tensions sur la récolte,
- flécher en priorité le bois-énergie vers l'autoconsommation de nos unités de transformation pour soutenir leur compétitivité.

**2030 - 2050**  
**Quel scénario carbone pour la filière forêt-bois ?**

Dans le cadre de la préparation de la Stratégie Française Énergie Climat (SFEIC) de la planification écologique et dans le but d'engager un dialogue éclairé avec les pouvoirs publics, la filière forêt-bois a réalisé une modélisation de l'ensemble de ses flux physiques de matières (intégrant les imports et exports ainsi que le recyclage et le réemploi) à partir de laquelle elle a construit un scénario équilibré pour le futur.

« La forêt, bien que fragilisée par le changement climatique, et les produits en bois qui en sont issus jouent un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique. Pour continuer à lutter contre le changement climatique et répondre aux attentes de la société, la filière forêt-bois doit s'engager vers un scénario volontariste »

Retrouvez le scénario de convergence du bouclage bois-biomasse à horizon 2050 sur le site : [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Logos : France Bois Forêt, CODIFAB, COPACEL

# Sylviculture, gestion durable et santé des forêts

## Sensibilisation des propriétaires privés

Fransylva / budget FBF : 50k€

Depuis 2020, Fransylva initie des opérations de formation et de sensibilisation à destination des propriétaires forestiers pour leur permettre de mieux appréhender les enjeux liés à leur forêt. Au programme des formations courtes, sur des sujets au plus près de leurs préoccupations, tels que la fiscalité, le droit, l'urbanisme, la communication ou encore les assurances. Le catalogue de formation s'est enrichi de modules sur la communication, la chasse et l'environnement. Depuis 2020, les séances de formation sont majoritairement proposées en visioconférence ou webinaires. Elle touchent un public nouveau, qui n'aurait pas le loisir de consacrer plusieurs jours à une formation et plus diversifié que celui des formations locales. Conçus en partenariat avec les syndicats locaux, ces webinaires sont cadencés en deux temps : une présentation de 30 à 45 minutes et une session de questions/réponses. Dans le même esprit, Fransylva organise des événements nationaux. Quatre sessions ont été organisées, entre juin 2022 et janvier 2023, sur le renouvellement forestier, l'économie du bois, le carbone forestier et la transmission du patrimoine forestier.

## Plateforme Forêt-Gibier

Fransylva, ONF, FNCOFOR, UCFF, EFF, CNPF / budget FBF : 116k€

Récurrentes dans de nombreuses régions, les surpopulations de grands ongulés (cervidés, sangliers...) deviennent une véritable menace pour les propriétaires forestiers. Chaque année, plusieurs centaines de signalements de dégâts, occasionnés aux jeunes plants et jeunes arbres par les cervidés et les sangliers, sont enregistrés. Déclarer rapidement et précisément les dégâts occasionnés obéit à un double impératif : soutenir une demande d'augmentation du plan de chasse et inciter les chasseurs à prélever dans les zones les plus fréquentées par le grand gibier. C'est l'objet de la plateforme nationale Forêt-Gibier. Sur ce site internet, élaboré par le GIP ATGeRi à la demande des organisations professionnelles forestières, les propriétaires et organismes gestionnaires peuvent entrer leurs données respectives de signalement et d'évaluation des dégâts. L'intégration des données saisies au sein d'un système d'information géographique (SIG) facilite la localisation et la mutualisation de ces informations par les forestiers publics et privés. Depuis fin 2023, un nouveau module a été développé : l'indice de pression des propriétés (IPP). Cet indice est issu de diverses évaluations réalisées dans une forêt : dommages causés aux renouvellements, consommations de la végétation et indices de présence des espèces animales. Il met en évidence, à l'échelle des territoires communaux, les zones géographiques en déséquilibre sylvo-cynégétique et aide à la prise de décisions cynégétiques et de mesures de régulation du grand gibier adaptées aux territoires.

## RMT AFORCE

CNPF / budget FBF : 110k€

En sa quatorzième année d'existence, le réseau mixte technologique (RMT) Aforce n'a pas chômé : aide au diagnostic, expérimentation sur les essences, développement de méthodes et outils d'aide à la gestion, formations... Plusieurs actions de communication ont été menées en parallèle pour valoriser les projets et l'appropriation de leurs résultats :

- **ClimEssences** : programme mettant à disposition des forestiers des aides pour le choix des essences en contexte de changement climatique. Le développement du site (climessences.fr) a permis d'intégrer de nouvelles données relatives aux essences et au climat.
- **Esperence** : réseau d'expérimentation visant à identifier rapidement et collectivement le matériel génétique du futur. Il aide à évaluer les capacités de nouvelles essences par provenance, en particulier en termes de taux de survie et de croissance.
- **Une vidéo de 3'** : depuis un an, le RMT Aforce diffuse chaque semaine une vidéo de trois minutes valorisant les productions du réseau et l'expertise de ses partenaires.

## REFER

ONF, CNPF, FCBA, INRAE / budget FBF : 104k€

Le Réseau expérimental forestier d'essences de diversification pour le renouvellement des forêts a trois objectifs principaux : revisiter les parcelles qui existent dans de nombreux points de l'Hexagone, voir leur évolution et évaluer la qualité du bois et leur potentiel de production de graines. Chacun des partenaires a mobilisé son réseau, qu'il s'agisse de véritables expérimentations scientifiques, de parcelles de comparaison d'espèces ou de simples parcelles en gestion. Dans la plupart des cas, il s'agit de plantations pour lesquelles les partenaires ne disposaient pas d'informations récentes. Au total, 490 placettes, installées sur 184 sites à contextes pédoclimatiques variés, ont été investiguées. Une grande partie du territoire métropolitain a été explorée, mais les recherches se sont particulièrement focalisées en région méditerranéenne. Cette vaste enquête de terrain a permis d'obtenir des données d'adaptation, de croissance, voire de productivité sur une quinzaine d'essences peu ou mal connues et sur cinq autres redécouvertes au fur et à mesure. La redécouverte de ces essences, implantées sur le territoire depuis longtemps, permettra, au moins pour certaines d'entre elles, d'enrichir la base de données Climessences développée dans le cadre du RMT Aforce.

FNEDT, FNCOFOR, ONF, UCFF, FNB / budget FBF : 31k€

En 2023, le nombre des points de rencontre des secours en forêt (PRSF) a franchi la barre des 30 000. C'est un seuil symbolique mais de haute importance pour les professionnels !



Le projet collaboratif *Point de rencontre des secours en forêt* vise à créer, dans les massifs, des espaces connus des secouristes et des professionnels pour faciliter la rencontre avec des personnes ayant besoin d'aide. Proposés à l'IGN par les forestiers, ces points doivent respecter deux conditions pour être validés : être accessibles en permanence par les véhicules de secours qui doivent pouvoir manœuvrer dans ses environs immédiats ; permettre de capter les réseaux de téléphonie mobile. Géolocalisés, ces points sont enregistrés dans une base de données gérée et mise à jour par l'IGN. Cette base est accessible à tous via une application téléchargeable sur les smartphones. Elle peut aussi être consultée en navigant sur le site [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr). Chaque point figurant sur ces cartes numériques matérialise un PRSF avec ses coordonnées géographiques et DFCl (Défense de la forêt française contre les incendies). Certaines régions sont mieux dotées que d'autres. Les forêts publiques du Grand-Est, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la frange littorale de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie sont correctement balisées. En Pays-de-la-Loire, en Bretagne, en Normandie et dans le Centre-Val de Loire, le maillage est encore clairsemé et le travail doit se poursuivre.

#### Valorisation des Services Ecosystémiques forestiers FNCOFOR, Fransylva, EFF / budget FBF : 216k€

La forêt rend maints services à la société. Elle fournit des biens ligneux et non ligneux (plantes, fruits, substances, molécules...), régule la température et le microclimat local, la qualité et la disponibilité de l'eau, stocke le carbone et atténue le changement climatique, protège contre les aléas naturels, forme et stabilise les sols. En plus des biens produits et de ces services de régulation, elle est le lieu d'activités récréatives et de bien-être, de soutien aux activités de recherches scientifiques et éducatives, de chasses... Elle a aussi valeur de patrimoine naturel labellisé ou non. Le modèle économique de la gestion forestière peut-il s'adapter afin de mieux considérer ces services dans les outils de soutien au renouvellement forestier et les politiques forestières territoriales ? C'est l'objet d'un programme de recherche lancé en 2022, par la FNCOFOR, Fransylva et les Experts forestiers de France. Dans ce cadre, plusieurs séries d'actions ont été initiées tels que la conception d'un atlas opérationnel des services socio-environnementaux en Auvergne-Rhône-Alpes, l'édition d'un guide sur les méthodes d'évaluation économique mobilisables à destination des experts forestiers, fonciers et agricoles ou encore la rédaction d'une synthèse informative sur le paiement des services environnementaux (PSE) à destination des propriétaires privés. Un séminaire de restitution sera organisé en 2025 afin de livrer les conclusions de ce travail prometteur.

## Exploitation, transformations et usages du bois

#### Développer les usages de produits en bois français FNB / budget FBF : 200k€

L'entrée en vigueur, début 2022, de la réglementation environnementale – RE 2020 et la publication des décrets d'application de la loi Agec sur le diagnostic des produits-matériaux-déchets (PMD) incitent maîtres d'œuvre et d'ouvrage à opter pour les matériaux dont l'empreinte carbone est la plus légère. Renouvelable, biosourcé, stockant le carbone et réutilisable, le bois coche les bonnes cases ! Reste à convaincre les professionnels de la construction, de la décoration et de l'aménagement extérieur : architectes, architectes d'intérieur, designers, dirigeants des bureaux d'études, paysagistes... À leur

attention, la Fédération nationale du bois (FNB) a mis à jour son *Catalogue des produits bois français*.

Cet ouvrage didactique et illustré présente l'offre des produits en bois de France avec leurs usages.

La finalisation des FDES collectives des produits bois a également abouti. Il existe désormais 20 FDES disponibles et configurables sur le site [de-boisdefrance.fr](http://de-boisdefrance.fr). Enfin, un *Catalogue Vivre Dedans Vivre Dehors* a été réalisé à l'intention des industriels et de toute personne voulant découvrir les produits en bois du cadre de vie et comprendre le chemin parcouru, de la forêt à l'utilisateur en passant par les industries de la première et de la seconde transformation.



#### ABSTRAFOUR

FNB, FCBA / budget FBF : 44k€

Abondant et local, le sapin est un matériau de construction à la fois traditionnel et contemporain, transformé à proximité de tous les massifs montagneux français. Comment valoriser au mieux cette essence qui représente 20% des ressources françaises de résineux ? C'est l'objet du programme Abstrafour. Soutenu financièrement par France Bois Forêt et les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, ce programme de recherche favorise une utilisation pérenne du bois de sapin en classe d'emploi 4 (utilisations de bois en extérieur, en contact permanent avec le sol ou avec l'eau douce).

#### Structuration et développement de la filière Douglas française

France Douglas / budget FBF : 200k€

Créée en 1993 et soutenue depuis 2013 par France Bois Forêt, l'association France Douglas réunit 200 entreprises forestières, de la transformation, de la construction, des prescripteurs, ainsi que des organisations professionnelles et des organismes de recherche. Ses actions sont planifiées à travers des programmes d'action de trois ans structurés autour de trois axes de travail : renouveler la ressource de douglas en qualité et quantité, développer l'offre en produits douglas sur le marché de la construction et communiquer sur les enjeux de la filière. En recueillant les attentes des différents professionnels de la filière, l'association a guidé les travaux des organismes de recherche en matière d'amélioration de la génétique et de création variétale. Elle entend aussi favoriser le développement des capacités de sciage et de transformation du douglas, mais également élargir le marché à travers le développement de nouveaux produits.

#### Le projet olympique France Bois 2024 / budget FBF : 153k€

Audacieuse, la promesse faite par les organisateurs des Olympiades 2024 était de diviser par deux l'empreinte carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques par rapport aux éditions précédentes. Pour cela, deux voies de décarbonation ont été ouvertes : utiliser un maximum de bâtiments existants ou provisoires (tel le Grand Palais Éphémère) et alléger le bilan carbone des constructions nouvelles. Maître d'ouvrage du Village des athlètes et de la ZAC du cluster des médias, la société de livraison des ouvrages olympiques Solideo a favorisé l'emploi des matériaux bas carbone, dont le bois est l'une des solutions phares. Dans ce contexte, France Bois Forêt et le Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB) ont mis en place et organisé

le financement de l'équipe projet France Bois 2024 dont l'objectif était de privilégier l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, en particulier français, dans les réalisations destinées aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Mission réussie avec quelques données éloquentes :

- 30 000 m<sup>3</sup> de bois 100% certifiés gestion durable dans la totalité des ouvrages
- 45% de bois français
- 29 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> stockées
- 17 demandes d'ATEX instruites
- 15 ouvrages olympiques et paralympiques, hors Village des athlètes, réalisés avec du bois.

#### Accompagner les collectivités dans l'utilisation du bois local et français

FNCOFOR / budget FBF : 215k€

Depuis plusieurs années, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) incite, de multiples manières, ses adhérents à accroître le plus possible l'usage de bois local et français. Ses experts proposent aux élus une assistance à maîtrise d'ouvrage comprenant :

- mise en relation avec des maîtres d'ouvrage expérimentés,
- identification des points-clés au démarrage du projet,
- présentation des méthodes de construction en bois local,
- aide au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre,
- inscription du projet dans une dimension territoriale.

La diversité des questions que se posent les élus et leurs services techniques est telle que la fédération a mis en œuvre un important programme. L'an passé, plus de 530 élus ont ainsi été sensibilisés à la construction en bois local et français. Sans compter les retombées des nombreux événements organisés.

#### Utilisation d'exosquelettes dans les métiers de la palette

FNB / budget FBF : 20k€

Les professionnels le déplorent : le secteur de la palette ne séduit pas assez. Le désintérêt des jeunes ou des demandeurs d'emploi est tel qu'il entrave parfois le développement des entreprises spécialisées dans la fabrication ou la réparation de palettes. Plusieurs raisons à ces difficultés de recrutement : des activités peu connues, une offre de formation initiale faible et des postes réputés pénibles. Améliorer les conditions de travail pourrait renforcer l'attractivité de ces métiers. Cependant, la plupart des unités de reconditionnement sont de petite taille et investir dans une chaîne robotisée nécessiteraient des moyens financiers et un volume de palettes dont ces entreprises ne



disposent généralement pas. À la demande des industriels de la FNB, le FCBA a mené une étude, financée par France Bois Forêt, pour développer l'utilisation d'exosquelettes sur des postes de tri ou de réparation. Ces dispositifs, sous forme de combinaisons textiles et mécaniques revêtues par les employés, compensent en partie leur effort et apportent une assistance physique à l'exécution de la tâche. L'exosquelette n'est pas d'un robot mais une armature qui assiste les mouvements de la personne en lui restituant de l'énergie mécanique via des systèmes élastiques ou des ressorts.

**Favoriser le développement de l'utilisation du pin d'Alep  
France Forêt PACA, ONF, Fibois PACA / budget FBF : 40k€**

Longtemps, le pin d'Alep fut le bois roi en Provence-Alpes-Côte d'Azur. S'étendant sur 223.000 hectares dans les forêts du Grand Sud, il était le matériau de prédilection des chantiers navals marseillais, des bâtisseurs de mas, des producteurs de térébenthine. La disparition progressive des petites scieries locales, des gemmeurs et des résiniers a bouleversé la donne. Aujourd'hui, la quasi-totalité du pin d'Alep régional est utilisée pour la trituration, la production de bois énergie, voire la fabrication de palettes, alors que 15 à 30% des volumes mériteraient un usage plus noble. Sous l'impulsion des propriétaires forestiers, la filière a renversé la vapeur. Entre 2014 et 2019, les propriétaires et gestionnaires forestiers réunis au sein de France Forêt PACA ont entrepris un gros travail de qualification du pin d'Alep qui a débouché sur la publication de la norme NF B52001 concernant le bois massif utilisable en bois de structure. Restait à mobiliser l'ensemble de la filière. Fibois Sud a rejoint l'initiative et s'est attaché à identifier les niches régionales porteuses pour cette essence. Un travail de sélection a été mené, auquel ont

participé propriétaires forestiers, architectes, bureaux d'études, charpentiers, scieurs, exploitants, techniciens de l'ONF et élus des communes forestières.

Avec les scieurs et les charpentiers, l'association régionale a ensuite validé les produits identifiés et s'est assuré qu'ils pouvaient être réalisés par les transformateurs locaux. Conquis, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage provençaux(re)commencent à utiliser ce bois local. Résistant à la sécheresse, le pin d'Alep est appelé à sortir de l'arc méditerranéen puisque le réchauffement climatique fait sentir dans les régions septentrionales. Les premiers essais de plantation sont menés par l'ONF en Auvergne-Rhône-Alpes.

**Promotion des produits bois français à l'export  
Frenchtimber / budget FBF : 330k€**

Durant l'hiver 1999, après les tempêtes Lothar et Martin, 6% de la surface forestière de métropole était mise à terre. Il était urgent de développer l'export. En 2001, la Fédération nationale du bois créait l'association FrenchTimber dont la mission était d'œuvrer au développement des exportations françaises de sciages et produits bois français. Fort du soutien de France Bois Forêt, FrenchTimber œuvre toujours à ce développement à travers quatre actions principales :

- organisation de missions et accompagnement des entreprises,
- rencontres et formation,
- communication à l'international,
- normalisation des produits bois français et suivi des dossiers.

Cette action inscrite dans la durée et la profondeur porte ses fruits puisque, entre 2011 et 2022, le chiffre d'affaires des exportateurs de bois français a plus que doublé.

**FOCUS SUR LA SECTION SPÉCIALISÉE PIN MARITIME**

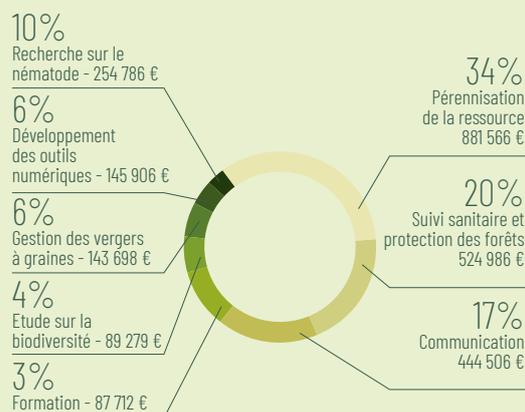
Le 7 décembre 2016, était signé un protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée « pin maritime » au sein de France Bois Forêt. La filière de production du pin maritime présente en effet des caractéristiques qui lui sont propres : sylviculture de précision, mono-spécifique, cycles courts, sélection génétique, activité de pépinière, mécanisation, systèmes de protection DFCI, risques climatiques et surveillance phytosanitaire. La prise en compte de ces spécificités et la volonté de France Bois Forêt de prendre largement part à la dynamique nouvelle de la filière forêt-bois au niveau national ont alors créé les conditions nécessaires à la naissance d'une section spécialisée, à compétence nationale, dédiée à la sylviculture du pin maritime. Depuis sa création, cette section spécialisée déploie de nombreuses actions dans divers domaines comme la recherche contre le nématode, la surveillance phytosanitaire, la biodiversité, la formation et la relation forêt et société.

**Diagnostic des menaces - Alliance Forêt Bois / budget FBF : 30k€**

Feux de forêts, épisodes de grêle, coups de vent, tempêtes. Autant d'événements qui se multiplient en raison des changements climatiques et qui présentent un risque significatif pour les massifs forestiers. Ces risques peuvent aller jusqu'à la destruction non seulement immédiate, mais aussi à moyen et long termes. Les dommages causés aux arbres peuvent en effet faciliter l'infestation de la forêt par des ravageurs, à l'instar des scolytes ou des champignons. Pour évaluer rapidement les dégâts et anticiper leurs conséquences, les techniciens disposaient jusqu'à présent de deux méthodes complémentaires :

les visites sur le terrain et le satellite. Si la première est efficace, elle ne permet cependant pas d'auditer rapidement de grandes surfaces. Quant à la seconde, elle est tributaire des trajectoires des satellites et de la capacité des opérateurs de terrain à analyser l'imagerie satellitaire. Soucieuse d'affiner le diagnostic des menaces sur la forêt, Alliance Forêts Bois teste pour le compte de la filière un système supplémentaire : le drone à grande capacité. Un outil qui se révèle, à l'usage, complémentaire du satellite et un soutien précieux des équipes au sol tout en améliorant leur sécurité car il leur évite d'intervenir sur des zones potentiellement dangereuses.

**Budget de la Section Spécialisée Pin Maritime  
Période 2017 - 2024 (budget = 2 572 k€)**





# LA COMMUNICATION

## Une stratégie globale au service de la filière

En 2023, l'interprofession définit sa stratégie globale de communication grand public et identifie trois orientations : sensibiliser **les jeunes** aux problématiques liées à la forêt, à la gestion forestière et aux usages du bois **pour qu'ils deviennent une génération concernée** par l'avenir des forêts et l'utilisation du bois (18-35 ans + scolaires), sensibiliser **les plus de 35 ans pour soutenir les ventes et inciter à l'utilisation du bois et promouvoir l'usage du bois, prioritairement français auprès des prescripteurs.**

# Sensibiliser le grand public

Pour sa communication grand public, France Bois Forêt s'attache à sensibiliser la cible des 18-35 ans et des jeunes en âge scolaire aux enjeux et problématiques de la gestion forestière ainsi qu'aux usages du bois. Pour la génération des 35 et plus, l'objectif est davantage de leur faire découvrir le vaste champ des possibles offerts par le bois afin d'inciter à son utilisation.



## 1- TÉLÉVISION, UN PLAN MÉDIA PUISSANT

### A. Notre Forêt Demain, des contenus de qualité

Diffusée sur C8 d'avril à novembre 2023, l'émission **Notre Forêt Demain** était présentée par Stéphane Thébaut, présentateur remarqué dans La Maison France 5. Au cours de ses 7 éditions, l'émission a su mettre en relief **la diversité des défis** que les professionnels de la forêt et du bois ont à relever pour protéger ce qui est à la fois un poumon vert, un refuge pour la biodiversité, une pompe à carbone, mais aussi une source d'énergie décarbonante, une mine de matériaux de construction biosourcés et, bien sûr, un atout majeur pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Relayée par de multiples canaux de diffusion et sur les réseaux sociaux, **Notre Forêt Demain** a pu **éclairer le grand public sur la filière et ses enjeux**, en cette période d'urgence climatique. Ces émissions ont reçu le parrainage de **France Bois Forêt** qui, en tant que **sponsor TV exclusif**.

La série a obtenu une audience cumulée de près de **465 000 téléspectateurs**.

Diffusées au fur et à mesure en **capsules thématiques** sur le site de la chaîne YouTube France Bois Forêt et les réseaux sociaux, elle a cumulé plus de **2 millions de vues**, dont plus de 800 000 sur Instagram et un million sur X.

La totalité des émissions est consultable ici :

<https://www.youtube.com/@FranceBoisForet1/playlists>.

**La qualité du programme** a largement sensibilisé les téléspectateurs et donné satisfaction aux membres de la filière qui ont apprécié **l'authenticité des contenus**.

France Bois Forêt poursuit le relai de ces **contenus en formats courts** sur les réseaux sociaux.

### B. Partenariat Consomag : un dispositif multicanal performant

#### 1) 8 spots sur les chaînes de France Télévisions !

France Bois Forêt s'est associé à Consomag pour la diffusion



de 8 émissions sur France 2 du 13 au 24 avril 2023. Évolution de la forêt, traçabilité, utilisation du bois dans l'aménagement intérieur ou pour les jeux de Paris... des sujets variés qui ont permis de toucher en moyenne 1,1M de téléspectateurs, soit un total de 9 M de contacts sensibilisés. Son impact a été amplifié par une rediffusion en mai, toujours sur France 2, puis sur les autres chaînes de France Télévision jusqu'en juin.

#### 2) Le Bois, les Forêts et Nous, une sensibilisation efficace

Les contenus audio des émissions Consomag ont été utilisés dans le cadre d'une campagne radio. Ils ont été diffusés sur **1 000 radios indépendantes du 10 au 21 avril 2023**.

Au total, ce sont **14 636 spots** de sensibilisation et 6 382 chroniques qui ont été diffusées et partagées sur 183 radios. L'audience cumulée a atteint **2,7M de personnes** sensibilisées.

#### 3) La Minute Info, de nombreux relais

En complément, les vidéos Consomag ont également été réexploitées en format interview d'une minute et ont été **diffusées du 24 avril au 12 mai 2023** sur **116 sites internet et web tv**.

Le bilan est, là aussi, très positif avec **4 845 spots** et **2 641 émissions** vues et entendues sur 52 TV nationales et régionales, 13 antennes nationales, 18 webTV et 51 sites internet.

#### 4) Les réseaux sociaux prennent le relais

Ces émissions et spots, riches en contenus, ont été largement relayés, in extenso ou en capsules, sur de nombreux sites et réseaux sociaux, à commencer par ceux de Consomag et de France Bois Forêt.

### C. « Silence ça pousse », 39 séquences en 3 ans

Après plus de trois ans, le partenariat avec « Silence ça pousse ! », l'émission jardinage diffusée les samedis et dimanches matin sur France 5, arrive à sa fin. De l'avis de son présentateur Stéphane Marie « **La forêt, c'est toute une culture et cela s'apprend !** » Et il

## SILENCE, ça pousse!

ajoute : « Les **trente-neuf séquences** réalisées depuis l'été 2019 ont éveillé la curiosité des spectateurs sur de nombreux sujets concernant la filière forêt-bois ».

Durant cette **troisième année**, l'audience moyenne de l'émission, en première diffusion, a été de **330 000** spectateurs. Elle a touché 69% de femmes de 45 à 54 ans et 31% d'hommes de 35 à 44 ans.

### 2- LA COMMUNICATION DIGITALE, UN FORT POTENTIEL

**Riche de contenus variés, souple et adaptable à différents publics, la communication digitale a permis de toucher des millions de personnes sur Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube.**

#### A. Une identité à renforcer

Sur les réseaux sociaux, France Bois Forêt a produit et diffusé des centaines de publications tout au long de l'année 2023, dont près de la moitié sur Instagram.

Côté podcast, **112 contenus** ont été mis en ligne en 2023, atteignant près de **380 000 écoutes**.

La variété des sujets abordés a permis d'augmenter les communautés.

#### Évolution des communautés par réseau, de janvier à décembre 2023



En 2023, les communautés Facebook et LinkedIn ont été les plus actives.

Elles concernent surtout la cible des 35-44 ans, avec une majorité féminine à partir de 65 ans. C'est cependant sur Youtube que la progression est la plus forte (+41,2%) tandis qu'Instagram, réseau apprécié des plus jeunes, opère une remontée de bon augure.

#### B. Une présence internet soutenue

Le **site France Bois Forêt** est un outil d'aide à la filière et une véritable bibliothèque d'informations. En 2023, il a été visité par 91 540 utilisateurs qui ont vu 163 894 pages.

**La Lettre B**, outil éditorial de l'interprofession, y attire de nombreux visiteurs, en particulier lorsqu'elle aborde des sujets pratiques (ex: l'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée ...).

### C. Partenariat Brut, un excellent démarrage

## Brut.

France Bois Forêt souhaitait enclencher le volet concret du projet de **sensibilisation des jeunes** Français aux problématiques forêt-bois. Pour toucher cette génération,

**Brut** était un **partenaire tout désigné**.

Au programme, quatre vidéos sont prévues pour une diffusion **cross-plateformes** sur Instagram et TikTok.

### 3- LES RELATIONS PRESSE, BILAN TRÈS POSITIF

#### Un événement presse fédérateur

Le 13 février 2024, une conférence de presse importante était co-organisée par **France Bois Forêt**, le Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (**Codifab**), et l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (**Copacel**). Elle présentait à la presse le « **Scénario carbone de la filière à horizons 2030 et 2050** », étude majeure réalisée avec le Cabinet Carbone 4, laquelle met en évidence le rôle central de la filière forêt-bois face au changement climatique. Les relations presse accompagnant l'événement ont débouché sur un **bilan très positif**.

#### 22,8 M de contacts touchés par les actions France Bois Forêt

France Bois Forêt a produit 5 communiqués de presse et répondu à 7 interviews des médias suivants : BFM Business, JT TF1, Les Echos, Le Canard Enchaîné, Challenges, Montagne Leader, l'Agence Ebra...

Au total, la campagne de relations presse 2023-2024, a sensibilisé plus de 400 journalistes et a généré 257 retombées sur 119 supports différents : 130 retombées presse, 125 retombées web, 1TV, 1radio. L'ensemble représente une audience cumulée de 22 845 838 contacts.

<https://franceboisforet.fr/les-communiqués-de-presse-filière-forêt-bois/>



#### La Lettre B, un outil au service de la filière

Ce magazine, édité quatre fois par an, permet de communiquer auprès des membres de la filière : entreprises, élus, propriétaires publics et privés, communes forestières, certaines collectivités et tous nos partenaires. Elle informe sur les programmes financés par la CVO. Une newsletter mensuelle, adressée à 17 000 contacts, en reprend quelques articles. [franceboisforet.fr/la-lettre-b](https://franceboisforet.fr/la-lettre-b)

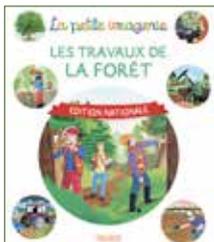
# Communiquer pour éduquer

## IMPLIQUER LE MILIEU SCOLAIRE

Pour les enseignants et les enfants scolarisés, la filière développe de nombreux outils pédagogiques. Ces outils, destinés à gagner en diffusion chaque année, impliquent les acteurs de l'éducation dans un processus de sensibilisation en profondeur des jeunes aux enjeux forêt-bois.

### 1. Les Travaux de la Forêt aux éditions Fleurus

Depuis 2021, 60 000 exemplaires du livre ont été diffusés par l'intermédiaire des organisations membres de France Bois Forêt. En 2023, 10 000 livres ont été transmis aux Maires des communes membres de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) pour être diffusés directement dans les écoles.



### 2. Un kit pédagogique pour les cycles 2 et 3

Un kit pédagogique numérique est en cours de réalisation, à destination des enfants de la grande section jusqu'au CM2, afin de les éveiller à la forêt et à l'utilisation du bois dans toutes ses essences. Il est constitué de fiches d'activité adaptées à différentes matières (mathématiques, français, vocabulaire, géographie) et de quatre posters à afficher en classe.

### 3. Un jeu de 7 familles et une cocotte en papier pour les plus petits

L'interprofession a également fait réaliser un jeu des 7 familles et une cocotte en papier. Ces outils ont été diffusés pour la première fois à l'occasion du Salon International de l'Agriculture en février 2024. Ils ont été réalisés dans l'intention, à terme, de toucher les services périscolaires des mairies et de faire connaître aux enfants la filière forêt-bois et ses enjeux.



## LES FORÊTS PÉDAGOGIQUES

Initié en 2019 par la Fédération Nationale des Communes forestières (FNCOFOR) et soutenu par France Bois Forêt, le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » bat son plein.

Le principe ? Inciter les communes à confier à une classe, le temps d'une année scolaire, une parcelle de forêt communale à gérer. Ainsi, les élèves apprennent sur le terrain, à reconnaître les essences d'arbres, à dialoguer avec des professionnels de la filière bois-forêt et à planter eux-mêmes des arbres. Une manière de découvrir les enjeux de la gestion forestière durable en faisant... l'école buissonnière !

Ce programme compte aujourd'hui 150 forêts pédagogiques communales et continue de se développer. Un volet international permet même aux élèves d'échanger avec des jeunes de leur âge au Québec.

## Un baromètre pour mieux communiquer « Perceptions à l'égard de la forêt et du bois »

« **Perceptions à l'égard de la forêt et du bois** » est un **baromètre commandé par France Bois Forêt à OpinionWay** pour comprendre et analyser le rapport des Français à la forêt et au bois, leur perception de la gestion des forêts françaises et du travail des professionnels de la filière. Il a été réalisé auprès d'un **échantillon de 1007 personnes**, représentatif de la **population française âgée de 18 ans et plus**. Il permet de poser un diagnostic et de disposer d'indicateurs nécessaires pour la mise en œuvre d'une communication d'envergure performante.

**Parmi les points saillants, la communication de la filière auprès du grand public doit améliorer les perceptions suivantes** (Résultats attendus et Indicateurs à date, toutes tranches d'âge confondues).

### 1/ Ancrer les usages du bois dans l'esprit des Français comme l'une des solutions de décarbonation

55% des Français privilégient l'utilisation du bois parce qu'il est plus écologique.

### 2/ Valoriser et enrichir l'image de la forêt et du bois ainsi que celle de la gestion forestière

La forêt française jouit d'une image très positive aux yeux des Français, qui apprécient son influence sur les paysages mais aussi sur l'environnement et la santé. Ils manquent pourtant d'informations sur la situation actuelle des milieux boisés, ce qui les amène à s'inquiéter de leur état.

75% des Français (+9 points depuis 2011) estiment que la forêt française est actuellement menacée - dont 15% très menacée (+3 points).

**75% des Français indiquent privilégier l'usage du bois ou de produits en bois quand cela est possible** (jouets, aménagement, emballage, décoration...) pour 11% c'est même une recherche systématique.

Près de sept Français sur dix se considèrent **mal informés sur la gestion des forêts françaises**.

### 3/ Améliorer l'acceptabilité de la récolte

**Plus d'un Français sur cinq est favorable aux interventions ponctuelles**, par exemple en cas de tempêtes, sécheresses ou incendies (21%), mais estime qu'il faut limiter « l'ingérence » de l'homme.



## LA COMMUNICATION

# Participer aux grands événements



### LE SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

La filière, qui représente environ 417 000 emplois, a un fort besoin de recruter. Les organisations professionnelles membres de France Bois Forêt collaborent sur de multiples projets pour séduire les jeunes et les publics en reconversion. C'est ainsi que la filière rejoint pour la première fois en novembre 2023 le salon européen de l'éducation, sous la bannière "Very Wood Métiers, si vous cherchez du bouleau, y'en a dans les bois!". Ces trois jours ont été l'occasion d'échanges fructueux avec des collégiens, lycéens, étudiants, parents, enseignants, écoles et prescripteurs de formation. Nombre de jeunes visiteurs ont quitté le stand avec la nouvelle édition du guide de l'Onisep sur les métiers du bois et de la forêt. Un premier pas en direction de la forêt et des métiers du bois.

### LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2024 : BIEN JOUÉ !

Lors du dernier SIA, la filière forêt-bois a fait le pari de s'accompagner d'un animateur pour accueillir et sensibiliser les jeunes – et les moins jeunes – aux enjeux de la forêt et du bois face au réchauffement climatique. L'animateur invitait le public à répondre à un **quiz ludique**, lors de session de

10-15 minutes chacune. Cette animation a obtenu son petit succès puisqu'elle a attiré **8 200 personnes** dont **3 800 enfants**. Parallèlement, des films sur les métiers de la filière, un photocal (1500 portraits) et 11 conférences ont rythmé ces journées. Alors que le SIA dans son ensemble accusait une légère baisse de fréquentation en 2024, notre dispositif d'animation a permis de **doubler l'affluence des visiteurs** sur le stand de la filière bois-forêt, piloté par Fransylva.

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS, DÉJÀ DOUZE PRINTEMPS !

En France, l'association Teragir coordonne la Journée internationale des forêts, avec le soutien de France Bois Forêt. En 2023, 616 activités ont été organisées et ont permis d'accueillir près de 14 000 Français. En parallèle de ces événements grand public, et dans le cadre du volet pédagogique « La forêt s'invite à l'école », 20 000 enfants ont bénéficié d'animations en classe et ont planté 20 000 plants.

Plus d'information sur le site [journée-internationale-des-forets.fr](http://journée-internationale-des-forets.fr)

### DES BANDEROLES PARTOUT !

Pour sensibiliser le grand public **partout où c'est possible** et lui donner des informations de base sur le cycle de vie de la forêt et la valorisation du bois, France Bois Forêt réalisé en 2022 **quatre banderoles pédagogiques et d'information** sont à disposition de la filière. Intitulées :

**"Un jour, cet arbre se transformera"** avec des **focus** sur le **peuplier**, le **douglas**, le **pin maritime**, le **chêne** et le **hêtre**.

Ces **banderoles** (format 190 cm L x 120 cm H) sont à la disposition de tous les membres de la filière, **gratuitement téléchargeables**.

Elles peuvent être placées à proximité des passages de randonneurs, lors d'un chantier forestier ou dans une mairie, un hall d'exposition, un lieu d'enseignement agricole, forestier ou scolaire, ou encore lors des événements organisés dans le cadre des Journées Internationales des Forêts



## Promouvoir le bois français auprès des prescripteurs

Face aux enjeux de décarbonation, il est essentiel de promouvoir l'utilisation du bois, prioritairement français, avec un renforcement de la communication destinée aux professionnels. Cette orientation s'inscrit dans les différentes actions : participation aux salons et événements professionnels, création de partenariats et soutien aux campagnes de communication produits.

### SALONS ET ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS



**Forum Bois Construction**  
12-14 avril 2023

**France Bois Forêt est partenaire**, depuis plusieurs années, du Forum Bois Construction. À la fois salon et congrès, ce forum, constitue une combinaison originale de contenus et d'animations, ce qui en fait le succès. En 2023, la 12<sup>e</sup> édition se tenait au Grand Palais à Lille. Elle a réuni 5600 participants, 250 exposants et 350 conférenciers. Sur le plateau **Bati-journal TV**, 23 émissions ont fait connaître les retours d'expérience des professionnels de la filière et mis en valeur les enjeux de leurs métiers.



**Euroforest**  
22-24 juin 2023

Euroforest est un salon atypique, qui réunit tous les quatre ans, en pays franc-comtois, l'ensemble des professions sylvicoles, partie amont de notre filière forêt-bois. **France Bois Forêt est partenaire** de cet événement-phare dont la huitième édition s'est déroulée à Saint-Bonnet-de-Joux. Le long d'un parcours de trois kilomètres, en plein air, 400 exposants, venus de toute la France et de 16 pays étrangers, étaient venus présenter aux 42 000 visiteurs leurs dernières innovations en faveur de la gestion forestière et de l'environnement.



**Le Salon des Maires et des Collectivités Locales**  
22-23 nov 2023

Chaque année, la filière s'invite au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, Porte de Versailles, sous l'égide de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) et aux côtés de l'Office national des forêts (ONF). Les professionnels présents sur le stand ont ainsi exposé aux visiteurs, élus et acteurs des collectivités territoriales,

les enjeux de l'utilisation du bois et le rôle des forêts, partager leurs expertises et établir le bilan des actions menées.

Plusieurs conférences ont rythmé les trois jours de ce salon, mettant en avant l'importance de l'utilisation du bois local, de l'adaptation des forêts au changement climatique, de la construction en bois français, ou des sujets spécifiques à la gestion des risques (obligations légales de débroussaillage...). De passage sur le stand, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté, Marc Fesneau a confirmé l'engagement fort de l'État : « En 2024, **le volet forêt de la planification écologique** prévoit une enveloppe de 500 millions d'euros. »

### LE PRIX NATIONAL CONSTRUCTION BOIS (PNCB)

Organisé par Fibois, soutenu par France Bois Forêt et le Codifab, ce concours de projets valorise les savoir-faire de la filière et les possibilités offertes par le matériau bois en termes de construction et d'aménagements. Le fort accroissement du nombre de candidatures et la multiplication de projets exemplaires montrent bien que l'usage du bois dans la construction se répand et se démocratise.

Le palmarès du PNCB 2023, dévoilé le 29 septembre à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, à Paris, a récompensé six projets : cinq prix thématiques (équipement public, bâtiment tertiaire, logement collectif, maison Individuelle, aménagement intérieur ou extérieur) et une mention spéciale « réhabilitation ». Les projets lauréats se sont notamment démarqués par leur caractère reproductible, le réemploi des matériaux et la traçabilité du bois, valorisant circuits courts et innovation.

### PROMOTION PRODUITS

Depuis le printemps 2022, le marché de la terrasse en bois a connu une chute brutale (baisse des ventes estimée à -30%) et celui des bardages connaît, dans une moindre mesure, un net ralentissement, mais qui pourrait s'accroître. Dans ce contexte, un plan de communication spécifique à 360° se poursuit pour la troisième année consécutive, de manière à valoriser les produits prioritairement français sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Pinterest).

Cette communication produits passe par la création d'une plaquette distribuée sur les salons et événements auxquels participe France Bois Forêt. Parallèlement, des communications spécifiques auprès de la presse ou des prescripteurs (webinaires) sont réalisées.

## Informer les élus

France Bois Forêt est l'interprofession reconnue par les pouvoirs publics dans le domaine de la forêt et du bois, c'est-à-dire que ses statuts sont conformes à la loi\* et qu'elle est représentative au regard de ses membres, pour tous les secteurs d'activité couverts par son champ. A ce titre, elle est légitime pour représenter et défendre les intérêts de la filière, notamment auprès des pouvoirs publics. Deux missions principales ont été conduites au cours de l'année écoulée.

### UN TRAVAIL DE FOND ET D'ÉCHANGES AVEC DÉPUTÉS ET SÉNATEURS

Dès août 2022, la filière a débuté une contribution écrite dans le cadre de **la mission d'information sur l'adaptation au changement climatique de la politique forestière et de la restauration des milieux forestiers**. Fruit de plusieurs échanges avec les équipes de la mission d'information et les experts de la filière, la mission d'information, menée au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire



Déjeuner du 27 juin 2023 au restaurant

La Démocratie, Paris



de l'Assemblée nationale, s'est achevée avec la publication de son rapport le 2 mai 2023.

Par ailleurs, à la suite d'échanges avec la présidente du groupe d'études forêt-bois du Sénat, Anne-Catherine Loisier, sénatrice de Côte-d'Or, et le co-président du groupe d'études forêt-bois de l'Assemblée nationale, M. Anthony Brosse, député du Loiret, la filière a exprimé le désir d'organiser une rencontre d'échange et d'information avec les parlementaires autour des grandes problématiques rencontrées par le secteur. En particulier sur **l'adaptation des forêts au changement climatique, le renouvellement forestier, la gestion des risques, le rôle du bois pour décarboner l'économie, l'emploi, le rapport aux territoires et l'utilité sociétale de la filière**. Le rendez-vous prit la forme d'un déjeuner du club Bois & Forêt, fin juin 2023, au cours duquel

ces thèmes ont été abordés successivement en présence d'une vingtaine de parlementaires. Enfin, un petit-déjeuner débat sur les enjeux du renouvellement forestier s'est tenu en décembre autour de douze parlementaires.

### RENCONTRES AU SIA, À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En amont des élections européennes de 2024, et en partenariat avec l'Ameublement français, l'UICB, Copacel et l'UMB, France Bois Forêt a produit un document présentant les propositions de la filière forêt-bois française (A consulter sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr), chapitre « nos actions », rubriques « nos parutions »). Le Salon International de l'Agriculture de février 2024 a permis d'organiser plusieurs rendez-vous avec les candidat-e-s aux élections européennes et leurs équipes de campagne. France Bois Forêt a pu exposer les priorités et axes de travail de la filière, notamment trois des thèmes principaux présentés dans ce document :

- **l'adaptation dynamique des forêts face au changement climatique** et en vue de préserver la multifonctionnalité des peuplements,
- **le soutien à la compétitivité des entreprises du secteur** et le développement des usages du bois pour décarboner l'économie,
- **la reconnaissance à sa juste valeur de la fonction sociétale de la filière**.

Le Salon International de l'Agriculture fut aussi l'occasion de rendez-vous et rencontres politiques avec des personnalités telles que le premier ministre, Gabriel Attal, le président de la commission du développement durable du Sénat, Jean-François Longeot, et le président du groupe Renaissance de l'Assemblée Nationale, Sylvain Maillard.

**Ces rencontres ont été complétées par des occasions régulières d'échange avec des responsables publics et politiques sur des questions spécifiques telles que de l'énergie, la biodiversité, la décarbonation de l'économie ou encore le développement industriel.**

**Une note de synthèse, destinée aux publics institutionnels, a été réalisée sur le bouclage bois-biomasse de l'étude menée par le cabinet Carbone 4 pour la filière forêt-bois. À retrouver sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr), rubrique Nos parutions**



## Une création historique, des objectifs durables

À la suite de l'immense émotion suscitée par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019, toutes les organisations professionnelles représentatives de l'Interprofession nationale France Bois Forêt ont voulu participer, avec leurs moyens propres, à la restauration de ce patrimoine unique. Au-delà de ce projet commun, hautement symbolique, la filière forêt-bois a tenu à contribuer à la sauvegarde d'éléments du patrimoine moins médiatisés qui font la richesse de nos territoires. C'est dans ce but que la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine a été créée le 27 novembre 2019, sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pu, depuis, participer au financement de 35 programmes de restauration.



La Fondation a mission de soutenir la **restauration du patrimoine public bâti présentant un intérêt historique, artistique ou architectural**, ainsi que celle des **monuments historiques privés**, accessibles et ouverts au public. Les projets doivent mettre en valeur les matériaux en bois et privilégier l'utilisation de bois issus de forêts françaises certifiées « gestion durable ».

### SEPT LAURÉATS

Pour la quatrième édition de son concours national, le Comité exécutif de la **Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine**, a reçu 36 dossiers. Le 12 décembre 2023, 7 lauréats ont été désignés, porteurs chacun d'un projet de restauration significatif. Ecole de musique, ancienne scie hydraulique, goélette historique, forge ancienne, château médiéval ou Logis de l'Abbé du Mont Saint Michel, chaque projet s'est vu doté d'une aide de 10 000€.

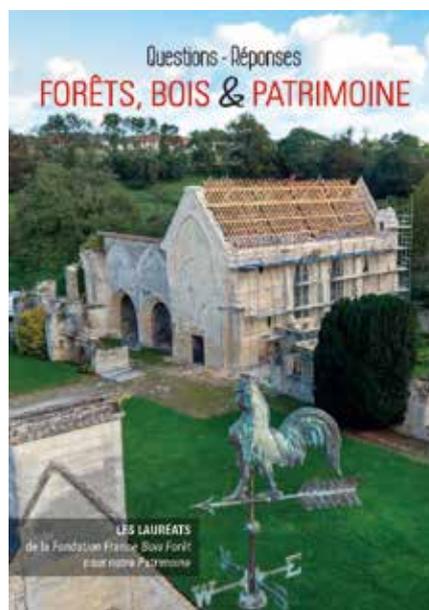


[franceboisforet.fr/laureats-2023-4e-edition-fondation-fbf](https://franceboisforet.fr/laureats-2023-4e-edition-fondation-fbf)

### « FORÊT, BOIS ET PATRIMOINE », UN OUVRAGE DICTÉ PAR LA PASSION

Depuis sa création, la **Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine**, a soutenu pas moins de 35 réalisations partout en France. Les projets, auparavant seulement visibles en images sur la chaîne YouTube de France Bois Forêt, forment un tour d'horizon de la diversité du patrimoine français, des passions qu'il suscite et des savoir-faire mis en œuvre. Passerelle du château d'Harcourt en bois de chêne vert taillé à la main, tavaillons artisanaux en épicea du Jura du Musée des Maisons comtoises, architecture en pans de bois de la ferme de Courtes ou charpente de marine de la frégate L'Hermione... ils ont tous été rassemblés dans l'ouvrage, « **Forêt, Bois et Patrimoine** », collection Questions-réponses, rédigé avec le concours du magazine *Atrium, patrimoine & restauration*.

Cet ouvrage est dédié à ceux qui ont été lauréats, à ceux qui le seront demain et à tous **ceux que la passion du patrimoine anime**. Il témoigne du lien particulier qui unit la forêt, les forestiers, les entreprises et tous les passionnés du patrimoine. <https://franceboisforet.fr/2023/09/25/questions-reponses-forets-bois-et-patrimoine-les-laureats-de-la-fondation-france-bois-foret-filiere-foret-bois>





France Bois Forêt  
Interprofession nationale de la filière forêt-bois

CAP 120  
120 avenue Ledru Rollin  
75011 Paris

[franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)